

# LE RÉSEAU

LE BULLETIN DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION ET DES FÉDÉRATIONS MEMBRES



| HISTOIRE ET CHRONOLOGIE

| MESSAGES DES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

| TÉMOIGNAGES DE LOCATAIRES

| MOTS DES PARTENAIRES DU LOGEMENT SOCIAL

| PORTRAITS DE FIGURES IMPORTANTES DU MOUVEMENT





La coopérative financière de l'**habitation  
communautaire et des citoyens engagés**  
pour une économie sociale et durable

**caissesolidaire.coop**  
**1 877 647-1529**

**CAISSE.**  
**☐ D'ÉCONOMIE.**  
**SOLIDAIRE.**



## MOT DU PRÉSIDENT

Cette édition spéciale du bulletin *Le Réseau*, éditée en cette année pas ordinaire de 2020, vous permettra de saisir le chemin parcouru par notre organisme au fil des 20 dernières années.

Pour l'occasion, nous avons interrogé ou fait le portrait de **figures du mouvement** dont la contribution, soit au tout début du RQOH, soit par la suite, peut être considérée comme décisive. C'est l'occasion de plonger dans l'histoire Réseau avec **Nancy Brisson (p. 7)**, **François Vermette (p. 9)**, **Pierre Goyer (p. 14)**, **Denis Lemyre (p. 20)**, **Denise Godbout (p. 28)**, **Claudine Laurin (p. 33)**, **Stéphan Corriveau (p. 36)** et **Jean-Pierre Fortin (p. 38)**.

Nous avons apporté un soin particulier à établir la **chronologie** du mouvement, en reculant un peu en amont de la fondation du RQOH. Cette section court sur le bandeau bleu à la gauche d'une bonne douzaine de pages. Nous y avons inclus quelques éléments du contexte plus général dans lequel se sont inscrites **les différentes dates importantes pour le secteur du logement social et communautaire**, de même que les diverses étapes ou moments clés de la croissance du RQOH comme organisation. Quelques **articles** thématiques parsèment ce numéro, de **l'histoire du logement communautaire (p. 11)** à **la lutte à l'itinérance (p. 26)** en passant par **la question de l'autonomie, qui est au cœur de la mission des OSBL d'habitation pour aînés (p. 16)**.

En tant que regroupement national, le RQOH est d'abord et avant tout l'émanation des fédérations régionales d'OSBL d'habitation, au nombre de huit, qui en sont les membres. Cela en dépit du fait que le RQOH a été fondé avant la majorité d'entre elles et que c'est en grande partie par son volontarisme que les fédérations régionales se sont constituées. Une bonne part de notre numéro est ainsi consacré aux **messages des fédérations**. Certaines évoquent l'histoire de leur organisation, d'autres traitent de leur situation actuelle, ou des avantages qu'il y a à être réseauté, ou encore des raisons qui motivent leur implication au sein du RQOH. Le bulletin est également parsemé de **témoignages de locataires d'OSBL**, dont les droits, la sûreté et la dignité constituent la raison d'être de tout le travail que nous effectuons ensemble.

Enfin, des **partenaires du logement social et du mouvement communautaire** ont également eu la gentillesse et la générosité de nous envoyer des mots de félicitations pour le travail accompli ou des

vœux de succès pour l'avenir. Qu'ils proviennent du milieu institutionnel ou de la société civile, nous sommes extrêmement reconnaissant es de ces témoignages d'estime. Cela me donne justement l'occasion d'aborder une des évolutions les plus remarquables du RQOH, qui est celle de la place qu'il occupe dans le monde de l'habitation. En vingt ans, le RQOH est passé du statut de nouveau joueur devant faire sa place – celui qui dérange au début – à celui d'un partenaire incontournable. Nombre de fois, ces dernières années, le RQOH a été à l'origine ou a exercé un leadership pour rassembler les voix du secteur, que ce soit vis-à-vis de Québec ou vis-à-vis d'Ottawa – une progression encore plus récente. Que cette publication soit aussi l'occasion d'un remerciement adressé à tous les partenaires de nous accorder leur confiance.

Je ne saurais assez remercier les membres du conseil d'administration du RQOH de même que les observateurs à ses réunions. L'apport consciencieux de ces personnes est inestimable dans une instance qui, particulièrement au RQOH, participe activement à la bonne marche de notre réseau. C'est toujours un grand plaisir de vous retrouver pour discuter des grands enjeux qui secouent le monde des OSBL d'habitation ! Impossible évidemment d'oublier tous ceux et celles qui nous ont précédé es au fil de ces 20 années et qui ont laissé leur couleur, leur expertise et leur vision. C'est par vous également que le RQOH est devenu le réseau dynamique qu'il est aujourd'hui.

Un dernier mot ici pour saluer et remercier chaleureusement l'équipe de la permanence du RQOH, car tout ce qui précède dans ce texte ne peut s'accomplir qu'avec une permanence solide et dévouée. L'équipe qui est en place actuellement, avec son professionnalisme et son dévouement, est remarquable. Elle est dirigée par une nouvelle directrice générale, Chantal Desfossés, qui, à peine arrivée, a dû faire face à la fameuse année 2020. Elle brave la tempête avec brio. Il faut aussi saluer ici toutes les personnes qui en vingt ans « sont passées par les bureaux » du RQOH et ont posé leur pierre, grosse ou petite, pour l'édification de notre réseau, que ce soit durant des années ou quelques mois. Et bien entendu il n'y aura jamais assez d'espace dans ce numéro pour remercier la centaine et plus de membres des équipes des fédérations, les quelque 6500 salarié es et 10 000 bénévoles qui rendent vie à tous nos projets de logement à travers le Québec.

**Nous travaillons tous et toutes aujourd'hui pour les vingt prochaines années du Réseau !**

André Castonguay

PROGRAMME DE MENTORAT POUR  
**LES PROFESSIONNELS  
DU LOGEMENT**

Apprentissage | Développement du leadership | Mentorat  
pour les professionnels du logement au Canada

**Pourquoi devenir mentoré ?**

- développer votre carrière
- construire votre réseau
- apprendre des experts du secteur
- améliorer vos compétences en leadership

**Pourquoi devenir mentor ?**

- susciter la passion pour le logement
- former les dirigeants de demain
- changer le monde de quelqu'un
- acquérir de nouvelles perspectives et idées

Soumettre votre candidature en ligne avant le 30 octobre

[www.hpmp-pmpl.ca](http://www.hpmp-pmpl.ca)



Chartered  
Institute of  
Housing  
Canada



Housing  
Partnership  
Canada



## LE RQOH FORT DE SON PARCOURS !

Nous osons croire que, lorsqu'il s'agit d'une organisation, la « force de l'âge » se situe au niveau de la vingtaine, car est bien présent chez nous ce sentiment d'une maturité dignement acquise et une force collective qui bat son plein.

En s'appuyant sur une connaissance de plus en plus fine d'un réseau composé de plus de 1 200 organismes sans but lucratif, en entretenant un dialogue toujours plus étroit avec les fédérations régionales, en réalisant des études en profondeur et des enquêtes ponctuelles, le RQOH peut mesurer l'impact des politiques publiques sur un parc de logements communautaires estimé à 55 000 unités, se positionner et donner l'heure juste.

C'est ce que le RQOH réalise grâce à sa veille permanente des mesures gouvernementales, sur lesquelles il ne cesse de poser un regard critique, tout en sachant reconnaître les bons coups lorsqu'il y en a. Voilà l'idée que se fait le RQOH d'un véritable allié du service public dans la perspective du bien commun. Les canaux de communications sont ouverts avec les pouvoirs publics avec qui nous multiplions les partenariats, en gardant toujours en tête la défense résolue des intérêts des groupes communautaires en logement, de leurs locataires et, au-delà, de dizaines de milliers de personnes qui, au Québec, cherchent à se loger plus dignement.

Parmi nos défis, soulignons celui de la reconnaissance de notre identité unique et riche par sa diversité. En ce sens, le secteur des OSBL d'habitation ne doit plus passer sous le radar des autorités publiques au moment de prendre des décisions relevant de notre domaine; comme cela a été le cas lorsqu'il s'est agi, par exemple, de réglementer la certification des résidences pour personnes âgées entre

2013 et 2019 ou d'instaurer des mesures d'aide pour contrer la crise sanitaire en 2020.

Aussi les fédérations régionales et le RQOH prennent-ils les moyens de mettre en relief le rôle des OSBL d'habitation au Québec, l'importance de les soutenir adéquatement depuis la gestation des projets jusqu'aux mesures leur permettant de vivre au moins 100 ans; mieux coordonner les efforts pour répondre à leurs besoins les plus pressants et, ainsi, éviter d'échapper les personnes qui comptent parmi les plus vulnérables de nos communautés.

Afin d'être mieux outillé pour remplir cette tâche, le RQOH remet du neuf dans sa gouvernance en mettant en place des structures participatives visant à renforcer la cohésion du mouvement, la collaboration et l'échange d'expertise, le tout en favorisant une approche de gestion participative et démocratique au sein de l'ensemble de notre réseau.

À la lecture de cette édition spéciale, vous serez à même de constater que les pas de géants accomplis depuis notre fondation l'ont été au prix d'efforts constants, empreints de dynamisme et de professionnalisme et ce, autant dans nos dossiers de revendications que ceux ayant trait au développement de services.

Si, au moment de souffler nos vingt bougies, nous avons droit à un vœu, ce serait que dans un avenir prochain le droit au logement ne soit plus soumis au ballottage et au froid calcul comptable. Car avoir accès à un logement abordable et de qualité, c'est la pierre angulaire de la sûreté de tout individu, le droit sans lequel on ne saurait exercer ou jouir de tous les autres droits et libertés.

C'est un honneur que de faire route avec vous à œuvrer à l'atteinte ultime de ce droit fondamental.

Chantal Desfossés

**rqoh.com**

1431 Fullum, bureau 102, Montréal, QC H2K 0B5  
514-846-0163 | Sans frais 1-866-846-0163

/ReseauQuebecoisOsblHabitation  
 /RQOH\_

**55 000**  
logements

**1 200**  
organismes

**8**  
fédérations

**1**  
voix

Ensemble, nous formons un réseau solidaire dont la vocation première est d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions stables et décentes de logement.

- Fédération des OSBL d'habitation des trois L (Laval, Laurentides, Lanaudière)
- Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles
- Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec
- Fédération régionale des OSBL d'habitation du Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord
- Fédération des OSBL d'habitation de Montréal
- Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie
- Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches
- Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais

- floh.rqoh.com / 450 662-6950 / 1-888-662-0399
- fohgbi.rqoh.com / 418 867-5178
- frohmcq.rqoh.com / 819 697-3004
- froh.rqoh.com / 418 678-1418
- fohm.org / 514 527-6668
- frohme.rqoh.com / 450 201-0786
- frohqc.rqoh.com / 418 614-2495 / 1-877-499-9656
- rohscq.rqoh.com / 819 205-3485



FROH



## LE RQOH VU DEPUIS LE SAGUENAY LAC-SAINT-JEAN

Il faut retourner en 1997 pour connaître les prémises de ce qu'est aujourd'hui le RQOH et ses huit fédérations.

À cette époque, cinq personnes travaillant dans le secteur du logement décident de se rencontrer pour discuter ensemble de ce grand sujet qu'est le logement social pour aînés et réalisent qu'il n'y a aucun regroupement pour répondre aux besoins des organismes œuvrant dans ce secteur.

Deux militantes du secteur Saguenay-Lac-Saint-Jean, Madame Myrtha Laflamme, qui était alors directrice générale de la Maison d'un Nouvel Élan de Jonquière et madame Nancy Brisson, en ce temps-là directrice de l'Auberge du Bon Temps de Sainte-Monique-de-Honfleur, convoquent une réunion avec Robert Laramée et Serge Bergeron, tous deux de Montréal, et Carmen Hébert de Hâvre-aux-Maisons, toutes des personnalités reconnues dans le domaine du logement social pour les aînés.

Rapidement, ces premiers « apôtres » du logement social entreprennent des démarches pour former l'Association nationale des OSBL d'hébergement pour personnes âgées (ANOHPA) dont le siège social sera situé dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ils ont eu soin de se joindre un partenaire financier et reconnu en la Fondation Berthiaume-du-Tremblay. Avec l'appui financier et moral de cette fondation qui entérina la mission et les objectifs de l'ANOHPA, la crédibilité de cette nouvelle association s'installe rapidement.

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a rapidement reconnu en l'ANOHPA un interlocuteur de choix pour rejoindre les OSBL d'habitation. Il devint vite évident qu'il ne fallait pas se limiter uniquement à la clientèle des personnes âgées, mais de plutôt voir à cibler un regroupement de

tous les OSBL d'habitation sans aucune restriction. La collaboration entre les instances gouvernementales et le regroupement serait la meilleure solution afin de pouvoir collaborer dans l'avancement de plusieurs dossiers.

**C'est en septembre 2000 que s'effectua la convergence de l'ANOHPA avec la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM), qui existait déjà, pour former le RQOH.** L'ANOHPA se transforma alors en Réseau québécois des OSBL d'habitation, région Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau-Chapais et Côte-Nord. La fédération de Québec vit le jour en même temps que le RQOH. En juin 2003, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau-Chapais et Côte-Nord, que l'on appelle maintenant simplement « la FROH », déposa un avis de changement de dénomination sociale afin de remplacer le nom « Réseau » par « Fédération ». Les six autres fédérations régionales furent créées par la suite assez rapidement.

Le RQOH et ses huit fédérations a maintenant une voix forte qui les amène à revendiquer, à représenter, à consulter et à se mobiliser pour porter nos revendications aux instances gouvernementales et travailler concrètement à acquérir les gains nécessaires pour améliorer la vie des résidents et des travailleurs de nos divers milieux de vie. La reconnaissance du réseau provincial, le comité ministériel sur le logement, le soutien communautaire en logement social ne sont que quelques-uns des dossiers majeurs conquis par l'ensemble des acteurs de notre regroupement.

Vingt ans plus tard, nous sommes à même de constater que la création de l'ANOHPA a permis de mettre sur pied un grand mouvement reconnu par nos gouvernements, porteur de grands dossiers nationalement avec huit fédérations bien implantées. Le RQOH et ses fédérations sont désormais reconnus, connus et interpellés à la grandeur du Québec par, entre autres, les instances gouvernementales, les divers regroupements, les municipalités et les centres intégrés de santé et bien entendu l'ensemble de nos membres qui ont mis sur pied des projets diversifiés s'adressant à une panoplie étendue de personnes ayant des besoins différents.

En tant que membres de la FROH, nous devons être fiers d'avoir participé activement à la création de ce réseau. Fiers également d'avoir eu deux grandes dames visionnaires qui savaient que l'union permettrait de se renforcer et d'avoir une voix plus forte lorsqu'il était temps de s'exprimer.

## UNE RENCONTRE AVEC NANCY BRISSON

Actuellement directrice générale d'une résidence pour personnes âgées à Sainte-Monique au Lac Saint-Jean, encore active à la FROH, Nancy Brisson est une des chevilles ouvrières du RQOH, dont elle a été au conseil d'administration durant plus d'une décennie.

À la fin des années 1990, se souvient-elle, elle s'est dit, avec son amie Myrtha Laflamme : « bon, dans le domaine de l'habitation, il n'y a rien pour les personnes âgées. Il y a des associations pour la santé mentale, il y a des associations pour tout le monde mais, personnes âgées spécifiquement, il n'y avait rien. C'est comme ça qu'on a démarré l'ANOHPA ».

Avec ses racines à Jonquière, l'ANOHPA avait dès le départ une projection nationale. « À la différence de la FOHM ou de la FROHQC, qui étaient des associations régionales et desservait toutes les clientèles, l'ANOHPA voulait desservir les personnes âgées de tout le Québec. » Au lieu de prendre dans cette apparente divergence l'amorce d'une rivalité, les trois organisations se sont alliées pour construire une organisation les regroupant toutes.

**Quels ont été les premiers grands dossiers du RQOH ?** « À la base, il y avait la reconnaissance du soutien communautaire en logement social. » Cette pratique, qui était née dans les années 1990 auprès des chambreurs des quartiers centraux de Montréal, en particulier dans les OSBL d'habitation pour personnes seules, avait essaimé au Québec dans plusieurs milieux. Les organismes travaillant avec des personnes seules (jeunes ou aînées), fragilisées ou en perte d'autonomie, mettaient en œuvre un ensemble de mesures et d'activités pour soutenir collectivement ces personnes pour leur permettre de demeurer dans le milieu de vie de leur choix. « Il a fallu des années d'efforts pour que le réseau de la santé et la Société d'habitation du Québec se reconnaissent une part de responsabilité. Cela a été l'un des premiers grands dossiers du RQOH. »



L'autre grand dossier a été « la reconnaissance des résidences OSBL pour personnes âgées, un dossier qui est encore d'actualité aujourd'hui ». Le gouvernement du Québec, comme on l'a vu dans les dossiers de la certification et de l'installation obligatoire de gicleurs, a tendance à imposer des solutions « mur à mur » qui ne tiennent pas compte de la spécificité des OSBL.

« Depuis 20 ans, c'est toujours les mêmes batailles qu'on fait encore. Oui, on est beaucoup plus reconnu présentement, on a fait de grandes avancées là-dessus. Si par exemple surgit un problème, la SHQ va s'adresser au RQOH comme on le ferait avec un interlocuteur respecté. »

Quand on demande à Nancy Brisson quelles sont selon elle les priorités actuellement, elle parle immédiatement de la « reconnaissance monétaire », c'est-à-dire que « les gouvernements prennent davantage considération que nous faisons du logement pour des gens qui ont un faible revenu et qu'on n'est pas capable de charger les montants que les groupes privés demandent. » Cela permettrait de mieux rémunérer les salarié-es et d'avoir plus de ressources.

« Au Lac Saint-Jean, dit-elle en terminant, notre première idée ce n'est pas toujours d'aller revendiquer quelque-chose. On est toujours capables de s'organiser entre nous et on n'a pas en partant cette manière de faire. C'est le réseau qui nous apporte cette chose-là, qui nous apporte le point de vue de l'ensemble du Québec, de voir la problématique de tout le monde ensemble, et d'être capables d'aller chercher la reconnaissance du gouvernement et les ressources qui vont avec. »



ANDRÉE LAFOREST

## QUE DE CHEMIN PARCOURU EN VINGT ANS !

À l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation (RQOH), je tiens à souligner le chemin parcouru et le dévouement de tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette organisation un acteur incontournable dans le domaine du logement communautaire au Québec au cours des deux dernières décennies.

Fort de ses 8 fédérations régionales, qui représentent 1 200 organismes sans but lucratif travaillant sur l'ensemble du territoire québécois, le RQOH, en plus d'assumer un rôle de représentation et de défense des milieux communautaires en habitation auprès des autorités publiques, se révèle un promoteur important du développement et de la pérennité des OSBL d'habitation au Québec et de leur vaste parc de logements sociaux.

Les membres du RQOH œuvrent dans plus de 400 municipalités, ce qui permet à l'organisme d'être un acteur social et économique majeur. Outre

son importance dans le milieu communautaire de l'habitation, le RQOH est également un partenaire essentiel pour plusieurs organisations, dont la Société d'habitation du Québec (SHQ), avec laquelle il intervient dans de nombreux dossiers.

Au cours de la dernière année, au sein du comité de gestion du Fonds québécois d'habitation communautaire, le RQOH a participé activement, en collaboration avec la SHQ, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation et le Regroupement des offices d'habitation du Québec, à la conclusion d'une entente portant sur une politique d'investissement en habitation utilisant les sommes accumulées depuis plusieurs années dans ce fonds.

Cette politique d'investissement en habitation facilitera la préservation et le développement du parc immobilier des organismes contributeurs. Les sommes investies permettront à ceux-ci de rénover le parc existant de logements et de soutenir d'autres initiatives d'essor et d'innovation en habitation, tout en contribuant de façon active à la relance de l'économie et de l'emploi en cette période d'incertitude économique. Il s'agit là, une fois de plus, d'une preuve éloquente du travail qu'accomplit le RQOH au Québec.

Mais l'œuvre la plus marquante du RQOH au cours de ces deux décennies d'action sociale reste son apport positif sur la qualité de vie de milliers de personnes dans les différentes régions du Québec. Je salue l'engagement du RQOH et lui souhaite un futur tout aussi constructif au service de ses membres.

Joyeux anniversaire et longue vie au RQOH !

Andrée Laforest

Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

## TÉMOIGNAGE



Elles s'appellent **Fernande et Manon**. Elles ont décidé de s'investir pour améliorer leurs conditions de vie et celles d'autres femmes dans le besoin. « Je ne pouvais plus vivre dans un petit studio. Quand on m'a parlé du projet, j'ai embarqué à 100 milles à l'heure. J'ai participé à toutes les réunions du conseil d'administration, avec l'architecte, le groupe de ressources techniques » déclare Fernande. Ces femmes ont participé aux réunions de chantier et elles ont suivi de près les travaux de construction. « On n'était pas ignorées si on avait des questions et on était bien placées pour dire ce dont on avait besoin », dit Manon.

**Maison Brin d'Elles (Montréal)**, des logements communautaires abordables s'adressant uniquement aux femmes.

## DATES IMPORTANTES



### HOMMAGE À FRANÇOIS VERMETTE (†2018)

Directeur général du RQOH d'avril 2003 à décembre 2012, François Vermette a été un personnage important du mouvement communautaire québécois en général et du logement social en particulier.

Au fil des ans, il a occupé de nombreux postes au sein de plusieurs OSBL d'habitation comme la Société d'habitation Chambrelle, l'UTILE et les Habitations communautaires Loggia. Il a également siégé dans des instances de représentation québécoises et canadiennes, dont l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine et le Fonds québécois d'habitation communautaire.

Dans l'éloge funèbre qu'il a prononcé en octobre 2018, Martin Bécotte, directeur général de la FROHME qui a collaboré étroitement avec François Vermette durant des années, a dit de ce dernier qu'il était « animé par une grande soif de justice et qu'il [avait] un talent et une grande capacité de réaliser et concrétiser des actions qui permettent de combattre les injustices ». M. Bécotte a dit l'immense impact que François avait eu « dans l'amélioration des conditions de vie de milliers de personnes » par son implication dans les domaines du logement, de l'environnement et de l'économie sociale.

À titre de DG du RQOH, François a joué un rôle central dans la mise sur pied du programme d'assurances Sekoia et du programme d'efficacité énergétique, deux réalisations qui comptent parmi les plus importantes pour consolider notre Réseau et les fédérations régionales. « Si le RQOH et les fédérations régionales sont ce qu'elles sont aujourd'hui, c'est en grande partie grâce à François qui nous a donné des moyens structurants d'agir », avait précisé Martin Bécotte dans son éloge.

Après son passage marquant au RQOH, François Vermette a travaillé durant cinq ans au Chantier de l'économie sociale en tant que directeur des opérations et du développement, poste qu'il occupait au moment de sa soudaine disparition. Cycliste invétéré, il a aussi été très impliqué au sein de Vélo-Québec. François Vermette aura été une personne engagée et dynamique dont l'horizon social et intellectuel lui a permis de contribuer de façon forte et positive à l'évolution de la société.

FIGURE DU MOUVEMENT

CHRONOLOGIE

- **1987** : Création de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM).
- **1<sup>er</sup> janvier 1994** : Retrait du gouvernement fédéral du financement à long terme de nouveaux logements sociaux; un front commun se met en place pour demander au gouvernement du Québec de prendre la relève; à la suite de la victoire du PQ de Jacques Parizeau aux élections de septembre de cette année-là, le FRAPRU « construit » un bidonville fabriqué avec des pancartes électorales sur la colline Parlementaire.
- **Septembre 1995** : Les premiers liens « nationaux » de la FOHM se tissent, notamment avec la visite que fait François Roy, militant de la lutte à l'itinérance à Gatineau, à Norma Drolet, alors directrice de la FOHM; l'approche « logement social avec soutien communautaire » commence à essaimer.
- **1995** : Création du Programme achat-rénovation (PARCO), financé entièrement par le gouvernement du Québec, et qui octroie une subvention à des coopératives ou à des organismes sans but lucratif correspondant à 45 % pour l'achat des immeubles et l'exécution des travaux; à partir de cette date, ce sont principalement les OSBL et les coopératives qui assureront le développement du logement social québécois.
- **1997** : Création du programme AccèsLogis Québec (en remplacement du PARCO), du Fonds québécois de l'habitation communautaire (FQHC) et du Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC).
- **1997** : Création de la Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC); un de ses instigateurs, Armand St-Laurent du GRT Action Habitation, entretient des liens avec la FOHM.
- **Octobre 1997** : Création de l'Association nationale des OSBL d'habitation et d'hébergement pour personnes âgées (ANOHPA).



UN MESSAGE DE LA SCHL

## SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Au nom de tous les employés de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), je tiens à féliciter le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire. Votre leadership et votre contribution à la création d'un secteur du logement communautaire durable au Québec ces 20 dernières années sont exemplaires et méritent d'être soulignés.

La SCHL est fière d'être un partenaire de longue date du RQOH en aidant à donner accès à des logements abordables aux Québécois à revenu faible ou modeste.

En tant que porte-parole fort et respecté des fédérations de logement sans but lucratif et de leurs membres partout dans la province, le RQOH a fait une différence dans la vie d'un nombre incalculable de personnes et de familles – y compris certaines des plus vulnérables de notre société. Votre travail se poursuit – et continue d'avoir de l'impact de génération en génération.

C'est parce que le RQOH, tout comme la SCHL, reconnaît que le logement est important – qu'il est bien plus qu'un toit sur la tête. Un logement convenable et abordable est un tremplin vers la réussite scolaire et professionnelle, ainsi que vers l'inclusion sociale et un mode de vie sain. La pan-

démie de COVID-19 a rappelé à chacun de nous l'importance du logement en tant que sanctuaire offrant sécurité, stabilité et protection.

La SCHL a une seule raison d'être : rendre le logement abordable pour les Canadiens. Comme vous le savez, la SCHL a une aspiration audacieuse : faire que « d'ici 2030, tout le monde au Canada pourra se payer un logement qui répond à ses besoins ». Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, qui est dirigée par la SCHL, les gouvernements investissent plus de 55 milliards de dollars sur 10 ans pour réduire l'itinérance et les besoins en matière de logement partout au pays.

Conformément à la mission du RQOH, ces investissements visent principalement à soutenir les groupes vulnérables, notamment les aînés et les familles à faible revenu, les personnes handicapées, les anciens combattants, les Autochtones, les nouveaux arrivants, les sans-abri, les femmes et les enfants fuyant la violence familiale, ainsi que les jeunes adultes et les groupes racialisés. Notre principal objectif est d'accroître l'offre de logements locatifs abordables dans les régions où les besoins sont les plus criants.

L'une de vos principales forces, au RQOH, est votre capacité à travailler avec divers groupes pour obtenir des résultats positifs et durables. La SCHL est prête à collaborer avec vous et d'autres intervenants pour explorer de nouvelles solutions de financement novatrices qui élargiront les possibilités et créeront plus de logements abordables dans les collectivités du Québec.

Ensemble, main dans la main avec des partenaires comme le RQOH et un projet à la fois, nous progressons vers notre objectif commun de l'abordabilité du logement pour tous. Encore une fois, félicitations pour cet anniversaire important et pour votre soutien exceptionnel au secteur du logement sans but lucratif. En travaillant ensemble, nous accomplirons encore plus de choses dans les années à venir.

### Romy Bowers

Première vice-présidente, Solutions clients



MESSAGE DES PARTENAIRES

### TÉMOIGNAGE



**Pierette Régimbald** mène un train de vie très actif. Son trois et demi est un espace de vie qu'elle a rapidement appris à aimer, notamment pour sa facilité d'accès et les services d'entretien ménager qui lui sont offerts. « Je restais dans une coopérative avant, mais j'avais des marches à monter et il y avait des tâches collectives à faire. Au début je ne voulais pas du tout partir, mais je n'étais plus capable de tout entretenir et je risquais de me blesser en tombant. Mes enfants m'ont dit que je devais profiter de cette occasion », explique-t-elle.

**Logements Faubourg de Campus 3** (Gatineau), habitation pour aînés conçue pour briser l'isolement et la solitude avec un réseau d'entraide et de bénévolat.



## PETITE HISTOIRE DU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE



Manifestation du Comité logement Rive-Sud durant les années 1980.

Sans remonter jusqu'aux refuges d'Émilie Gamelin dans les années 1830 et ce qui deviendra la Maison de la Providence où sont aujourd'hui les bureaux du RQOH et de la FOHM, les premières initiatives que l'on peut qualifier un peu abusivement de « logements sociaux » ont été mises en place dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il y a plus de 125 ans. Déjà, à cette époque, des établissements offrant des refuges temporaires ou permanents à des personnes « dans le besoin » surgissent, des projets inspirés la plupart du temps d'œuvres caritatives, philanthropiques ou religieuses. C'est dire à quel point l'habitat est au cœur de l'action sociale, et ce, avant même l'apparition de l'État providence.

C'est après la fin de la Seconde Guerre mondiale que le gouvernement fédéral lance ses premiers programmes de financement pour des logements sociaux et crée la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Au début, le développement est surtout consacré à l'établissement d'un parc public d'habitations à loyer modique (HLM).

Les premiers programmes au profit de l'habitation communautaire apparaissent dès 1973. À la fin des années 1970, le secteur des OSBL-H connaît une explosion. Les politiques de logement social soutiennent cet essor et financent les projets réalisés par les OSBL et les coopératives d'habitation. Après des débuts plus timides, la seconde phase de développement voit apparaître des OSBL plus spécialisés, qui se donnent pour mission d'offrir du logement abordable à des clientèles ayant des besoins variés. À partir de 1987, certains projets bénéficient du soutien du réseau de la santé et des

services sociaux, notamment en matière de prise en charge d'une clientèle aînée.

De plus en plus nombreux, les groupes OSBL d'habitation des villes du Québec, grandes et moyennes, font face à la dégradation des maisons de chambres habitées par des personnes seules et marginalisées. En effet, le Québec connaît à l'époque un grand développement immobilier, un contexte qui voit disparaître les maisons de chambre les unes après les autres. Plusieurs groupes, notamment à Montréal, ressentent alors le besoin de partager des connaissances et des outils, de former et de soutenir adéquatement leurs administrateurs et de se doter de services. C'est alors que les premières bases des fédérations régionales sont mises en place.

À la fin des années 1980, les organismes communautaires sont considérés comme des partenaires de l'État et même des modèles à suivre dans les initiatives de démocratisation et de décentralisation du système de santé québécois.

Peu à peu, les organismes deviennent des partenaires de fait dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques relatives notamment à l'itinérance, à la santé mentale, à la réinsertion sociale, au maintien à domicile des personnes âgées, etc.

# MORNEAU SHEPELL



## Joyeux 20<sup>e</sup> anniversaire !

Morneau Shepell, fière partenaire  
du RQOH depuis quatre ans  
pour la mutuelle de prévention

Pour information : Pascal Blanchette

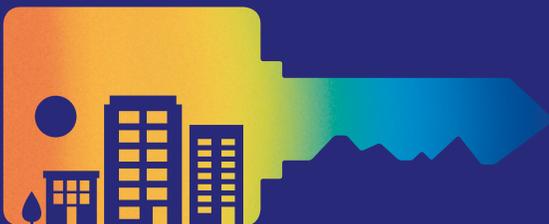
✉ ventes\_mutuellesdeprevention@morneaushepell.com

☎ 514 878-9090 ou 1 866 878-0545 (sans frais)

[morneaushepell.com](http://morneaushepell.com)



# J'ai la clé pour mieux gérer mon parc locatif



## Voici le libre-service Gérer mes unités de location

Choisissez à l'avance d'être responsable ou non  
de la facture d'électricité quand l'unité est vacante.  
Découvrez tous les avantages du nouvel  
outil Web d'Hydro-Québec.

- ÉCONOMIE DE TEMPS
- ACCÈS 24 HEURES SUR 24
- AVIS INSTANTANÉS

PRATIQUE  
CONVIVAL  
GRATUIT

### Profitez-en dès maintenant !

Accédez au libre-service ou regardez  
la capsule vidéo pour en savoir plus, en visitant  
[hydroquebec.com/gerer-mes-unites](http://hydroquebec.com/gerer-mes-unites).

## Le libre-service Gérer mes unités de location

Pour tout savoir sur la facture d'électricité  
de vos unités de location sans avoir  
à le demander, et sans frais.



# UN PETIT RÉSEAU DEVENU GRAND



Le RQOH fête ses 20 ans, et nous sommes fiers d'en faire partie.

Né de la conviction que les fédérations de Montréal et de Québec ne pouvaient, à elles seules, soutenir et défendre le milieu des OSBL d'habitation, le RQOH est devenu 20 ans plus tard l'acteur national incontournable que nos fédérations souhaitaient. Il remplit sans relâche la mission qui avait présidé à sa création : représenter et défendre les intérêts des fédérations, soutenir leur développement, et permettre l'émergence de fédérations régionales solides pour soutenir les OSBL d'habitation, présentes partout au Québec.

Parce que la FOHM est la plus ancienne fédération, et que le RQOH s'est développé à Montréal, l'histoire de notre réseau s'entrelace souvent avec celle de notre fédération, depuis les discussions sur sa fondation jusqu'à des bureaux voisins, en passant par une direction intérimaire du réseau qui fut un temps assurée par la directrice de la FOHM, madame Claudine Laurin.

En 2020, pour la FOHM, être membre du RQOH, c'est avoir un espace d'échange et de discussion avec les représentant·es de toutes les régions. C'est pouvoir débattre des enjeux de notre milieu, prendre en compte les réalités et les besoins de tous, et trouver des positions communes en respectant l'autonomie de chacun. C'est avoir un réseau solide sur lequel s'appuyer lorsqu'il s'agit de faire entendre ces demandes auprès de nos différents partenaires.

En 2020, nous avons accueilli avec joie et fierté la nouvelle d'un financement à la mission enfin digne de ce nom pour nos fédérations. Une telle victoire ne peut se faire sans un réseau national solide, crédible, qui soutient activement ses fédérations régionales dans leur développement. Ce financement des fédérations permettra de répondre plus adéquatement aux besoins et enjeux des OSBL d'habitation.

Faire partie du Réseau, c'est aussi donner plus de force à nos revendications, au premier rang desquels la reconnaissance du soutien communautaire. La FOHM défend depuis sa propre fondation que nous faisons « bien plus que du logement ! », et c'est notamment par le porte-voix du RQOH que notre milieu a obtenu en 2007 la reconnaissance de cette pratique. Le RQOH a également signé en 2018 la déclaration des regroupements du logement social pour le soutien communautaire. Mise en sourdine par la pandémie de COVID-19, la mobilisation de notre réseau pour un financement adéquat du soutien communautaire ne faiblira pas dans les prochaines années tant les besoins ont été mis en évidence par la crise sanitaire que nous traversons.

Enfin, à mesure que notre fédération ne cesse de grandir tout comme son Réseau, être membre du RQOH c'est pour l'équipe de la FOHM pouvoir s'appuyer sur une permanence efficace et impliquée à fond dans tous les dossiers. Nous ne pouvons que souhaiter que ce Réseau qui est devenu un grand mouvement puisse continuer de rayonner pour encore un autre 20 ans.

Longue vie au RQOH !

● **1998** : Création du Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO).

● **1998** : Publication d'une importante recherche de l'UQAM portant sur l'évaluation des pratiques de soutien communautaire à la FOHM.

● **Juillet 1999** : L'ANOHPA, la FOHM et la FROHQC se regroupent au sein de la Table nationale des OSBL d'habitation, qui voit le jour avec pour mandat de susciter le regroupement des OSBL d'habitation dans toutes les régions du Québec et de les rassembler sous une même organisation.

● **2000** : Création de la Fédération régionale des OSBL d'habitation Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord (FROH) et de la Fédération des OSBL d'habitation Roussillon, Jardins du Québec, Suröit (FOHRJS).

● **22 septembre 2000** : Fondation du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH).

● **Janvier 2001** : Dépôt du document de réflexion « penser aujourd'hui une politique intégrée » sur le soutien communautaire.

● **Printemps 2002** : Première édition du bulletin *Le Réseau*.

● **Novembre 2002** : Présentation du Réseau en commission parlementaire sur la loi 49 ouvrant le développement d'AccèsLogis aux offices municipaux d'habitation.

● **Avril 2003** : départ de Pierre Goyer de la direction du RQOH et arrivée de François Vermette, qui restera en poste jusqu'en 2012.

● **13 janvier 2004** : Le RQOH tient une conférence de presse pour demander au gouvernement Charest de mettre en place une véritable politique de financement du soutien communautaire dans les OSBL d'habitation.

● **2004** : Création de la Fédération lavalloise des OSBL d'habitation (FLOH).

## UNE CONVERSATION AVEC PIERRE GOYER, LE PREMIER COORDONNATEUR DU RQOH

C'est en mars 2020 que nous avons eu le plaisir de rencontrer Pierre Goyer, un homme affable et rieur, avec qui nous avons passé un excellent avant-midi.

« Je suis resté deux ans et demi au RQOH. Ensuite, c'est François Vermette qui est resté. C'est quand même François qui a réussi à rendre la chose sérieuse. Moi je l'ai rendue visible, lui il l'a rendue sérieuse », dit-il d'entrée de jeu.

Urbaniste de profession, la soixantaine ardente, Pierre Goyer est à la semi-retraite. Il agit en tant qu'analyste à l'Office de consultation publique de Montréal.

C'est en quelque sorte par la politique municipale qu'il est arrivé dans le domaine de l'habitation communautaire. « J'ai été conseiller municipal pendant douze ans de 1986 à 1998 pour le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) ». C'est Robert Laramée, qui était aussi un élu municipal mais pas avec le parti de Jean Doré, qui a recruté Pierre Goyer. D'ailleurs, dans un article du bulletin *Le Réseau* de 2009 où l'on rappelle les premiers pas du RQOH, Robert Laramée écrit : « Un autre bon coup a été l'embauche du meilleur premier [coordonnateur], Pierre Goyer, qui connaissait le monde du logement social en plus d'être un excellent lobbyiste et négociateur auprès des autres partenaires du monde du logement au Québec. » « Oui, se rappelle le principal intéressé, Il m'appelle et me dit "on a besoin de partir un réseau national des OSBL d'habitation". L'ANOHPA démarrait, mais lentement. La FOHM avait ça dans la tête aussi parce qu'elle était tannée d'être toute seule dans la vie et on savait qu'il y avait des gens de Québec qui étaient intéressés : Armand Saint-Laurent, qui s'occupait d'un GRT. Myrtha et Robert me demandent de démarrer ça, donc je leur dis "lets go, on va essayer de voir ce qu'on peut faire". Pierre Goyer quitte donc le GRT de Montréal où il travaillait, qui portait un autre nom à l'époque, mais qui est maintenant connu sous le nom de Groupe Conseil en Développement de l'Habitation ou Groupe CDH.



Pierre Goyer et Chantal Desfossés

### FAIRE SA PLACE

Lorsqu'on lui demande pourquoi on le qualifie d'« excellent lobbyiste », il explique qu'il avait eu des responsabilités dans le domaine de l'urbanisme auprès du comité exécutif de la Ville de Montréal. « J'avais quand même un bon réseau de connaissances à travers l'habitation sociale et à travers le monde municipal de manière générale, jusqu'au ministre des Affaires municipales, qui à l'époque était André Boisclair. Avant lui cela avait été Louise Harel, que je connaissais de près aussi parce que j'ai été longtemps souverainiste affiché. J'étais également un ami de Claudel Toussaint. » M. Toussaint, qui occupe maintenant de hautes fonctions à la Ville de Montréal, était au tournant des années 2000 vice-président aux politiques et à la planification de la Société d'habitation du Québec. « Je connaissais du monde. »

« La première tâche du Réseau, dans le fond, c'était de faire sa place, se faire reconnaître comme un interlocuteur, s'asseoir à la table où cela se décidait. Nous étions au début d'AccèsLogis et il fallait s'imposer dans le milieu pour obtenir une partie de la "contribution au secteur". » La contribution au secteur est une somme d'argent incluse dans les coûts de réalisation et versée par les promoteurs des projets livrés dans le cadre du programme AccèsLogis. « Cela impliquait de diminuer la part des autres partenaires du logement social, parce que l'enveloppe totale, elle, ne bougeait pas. » Cela ne s'est pas fait sans résistances. Par exemple, le FRAPRU avait reçu avec scepticisme l'arrivée du nouveau joueur : « À l'époque, le FRAPRU avait une idéologie bien claire, il était pro-HLM, puis avait de la misère avec les coops et les OSBL. »

C'est la crise du logement qui a rapproché tout le monde et aplani les obstacles. « Cela a été violent, cette crise-là. C'était la première qu'on voyait arriver. Nous étions l'ensemble du milieu communautaire à s'organiser. J'ai eu un fun

noir pendant ces années de crise : il s'agissait de s'imposer tant du côté de nos partenaires immédiats, c'est-à-dire le monde du logement social, et auprès des décideurs de la SHQ. » La crise était tellement sévère qu'elle a forcé l'intervention du gouvernement fédéral. « Nous avons mis en place le programme *Logement abordable Québec* (LAQ) avec le soutien de la SCHL. Pendant deux ans, j'allais à Québec minimum deux fois par semaine. »

## CONSTRUIRE LE RÉSEAU -----

« Parallèlement, nous raconte Pierre Goyer, il fallait aussi monter l'organisation, c'est-à-dire aller chercher les gens de la région de Gatineau avec François Roy, en Montérégie aussi. Il fallait chercher leur adhésion en dépit du scepticisme, car il y avait beaucoup de lignes idéologiques dans le temps. La gagne du Roussillon et la gagne de Gatineau étaient très proches du FRAPRU et étaient très autonomes – et ils le sont tout encore, je pense. » La fédération de Roussillon, Jardins du Québec, Suroît, dont le siège est à Châteauguay, s'appelle maintenant la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie (FROHME) et fête également ses 20 ans en 2020.

« On a réussi effectivement à prendre notre place et à mettre la main sur un financement, mais cela a dû prendre un an ou un an et demi... Parce que moi, pour avoir ma paie, j'allais pleurer à la FOHM à toutes les deux semaines ! Au début on voulait que je m'installe dans une maison de chambres pour personnes itinérantes de la FOHM, rue Saint-Timothée. C'était assez déprimant, merci. Finalement c'est Serge Bergeron, un personnage magnifique, qui a abrité le RQOH durant deux ans au Foyer Laurentien [rue Tupper, devenu maintenant le Manoir Charles Dutaud, NDLR]. »

## LE MODÈLE OSBL S'IMPOSE -----

« On ne se connaissait pas vraiment et il fallait faire la démonstration qu'on était nombreux et il n'y avait aucune source qui nous permettait de dire qu'on était nombreux. Le dénombrement et la mise en place d'une base de données par Myriam Lalonde [qui a travaillé au RQOH durant plus de dix ans; NDLR] est devenu stratégique. Et à un moment donné, si je ne me trompe pas, on avait réussi à dire "quarante mille logements coop, cinquante-cinq mille logements HLM et soixante-cinq mille unités OSBL". Et là, quand on avait réussi à montrer ça et qu'on pouvait faire la démonstration de ce poids, qu'on était au moins aussi importants que les HLM, ça a été un argument de plus pour nous. »

Le modèle OSBL s'est imposé puisque c'est cette tenure qui a connu la plus grande croissance dans les années 2000-2010. « C'est en grande partie à cause du plan de relance de Pauline Marois sur l'investissement en logement social. » Le budget AGIR de Mme Marois, à la suite du 11 septembre 2001 et dans la foulée de la crise du logement, misait sur une accélération des investissements en logement social pour pallier la pénurie de logements. « Il faut croire que c'était les groupes communautaires qui étaient prêts, sur les blocs de départ, pour mettre les projets en branle rapidement. Marcellin Hudon, un allié absolument extraordinaire qui est encore un ami à moi, était à la tête de l'AGRTQ et il savait que les "vrais livreurs" [de projets] c'était les OSBL, surtout pour la clientèle aînée, qui était en croissance à ce moment-là. »

L'autre élément qui a consolidé l'implantation du modèle OSBL dans les années 2000, « ce qui caractérisait le modèle OSBL, dit Pierre Goyer, c'était le soutien communautaire ». En évoquant la diversité de clientèles du secteur, il ajoute que « c'est cela qui a contribué à nous fédérer ». « C'est la FOHM qui se démarquait beaucoup par ses interventions auprès des itinérants, surtout. Nous avons commencé à le réfléchir. En fait, on a volé le *branding* à la FOHM. Nous avons eu la chance d'avoir l'aide d'une universitaire, Marie-Noëlle Ducharme, qui nous a accompagné pour approfondir théoriquement la recherche. »

Myrtha Laflamme, qui était l'âme du mouvement des OSBL pour aînés, s'est engouffrée dans la brèche. « Et la SHQ aussi. Parce que la SHQ avait un plan "personnes âgées" à l'époque, et avait un plan "itinérance" et les responsables de ces secteurs à la SHQ ont compris que les OSBL-H pour personnes âgées et pour personnes itinérantes étaient de belles choses pleines d'innovation. »

## PASSAGE DU FLAMBEAU -----

C'est François Vermette qui a succédé à Pierre Goyer à la direction du RQOH. « Moi je fonctionnais au réflexe, par instinct, je cherchais les trous pour aller placer notre affaire et inventer des bebelles. Mais pour les mettre en place, je n'avais pas ces compétences. C'est [François Vermette] qui a mis en place le programme d'assurance Sekoia, c'est la rigueur de François. Quand je suis parti, je souhaitais qu'il reste longtemps, parce qu'il avait un talent inouï d'organisateur. Puis il commençait à être bien entouré. Il commençait à avoir du staff et tout le kit. J'étais convaincu que le réseau deviendrait grand. » François Vermette est demeuré à la direction du RQOH de 2003 à 2012.



## OSBL-H POUR AÎNÉS : L'AUTONOMIE AU CŒUR DES PROJETS

Les habitations communautaires pour aînés constituent à n'en pas douter l'une des expériences les plus populaires parmi celles ayant été réalisées au fil des ans par le secteur du logement sans but lucratif. Partout au Québec, des dizaines de milliers de personnes âgées ont pu bénéficier et continuent encore à ce jour à bénéficier d'un logement abordable, sécuritaire et adapté à leurs besoins, où l'on respecte leur droit à l'autonomie. Présents dans toutes les régions et dans plus de 300 municipalités dont plusieurs en milieu rural, les OSBL d'habitation pour aînés rendent possible l'objectif de vieillir chez soi, dans sa communauté, privilégié dans les politiques publiques.

Les premiers ensembles de logements sans but lucratif destinés à des personnes retraitées ou préretraitées (55 ans ou plus) ont vu le jour dans les années 1970, à l'époque des anciens programmes fédéraux. Des groupes de citoyennes et citoyens, dont des aînés d'origine immigrante en milieu urbain, se sont alors mobilisés pour créer des OSBL d'habitation répondant à leurs besoins. Quarante ans plus tard, de grands immeubles comme le Manoir des Îles à Laval ou Les Appartements Aylmer Arms à Gatineau continuent d'offrir des milieux de vie fort appréciés par les personnes qui y habitent.

C'est au milieu des années 1980, après que le gouvernement fédéral eut cessé de financer la construction de HLM publics, qu'un premier programme a vu l'introduction d'un volet visant spécifiquement la réalisation de logements pour des personnes âgées autonomes ou « en légère perte d'autonomie ». Le Programme sans but lucratif privé (PSBL-P) verra l'émergence d'un modèle innovant, où les projets réalisés combinent logements, services collectifs (repas), loisirs et activités communautaires, le tout dans un milieu où la participation des locataires est fortement encouragée. Entre 1986 et 1993, ce volet aura permis la réalisation de près de 70 ensembles et 1 500 logements par des OSBL d'habitation.

C'est donc en toute logique qu'au moment où le programme AccèsLogis a été créé en 1997, un volet – le « volet II » – y a été inclus, voué à des personnes âgées de 75 ans ou plus, ou plus jeunes si elles éprouvent « certains problèmes chroniques d'autonomie fonctionnelle ». Comme tous les projets réalisés dans le cadre de ce programme, au moins un tiers des sièges au conseil d'administration de l'organisme sont réservés à des représentantes et représentants des locataires.

Depuis que ce programme a été créé, près de 300 projets de ce genre ont été réalisés par des OSBL d'habitation, totalisant plus de 10 000 logements. Cela s'ajoute à près d'un millier d'autres logements, qui ont été construits dans le cadre du programme Logement abordable Québec, mis en œuvre entre 2002 et 2008 et qui contenait lui aussi un volet « personnes âgées ». Tous programmes confondus, ce sont donc maintenant près de 25 000 logements qui sont offerts exclusivement à des personnes aînées en OSBL d'habitation, ce qui constitue toute une réalisation !

### Des pressions de plus en plus fortes sur le secteur

Le vieillissement de la population, le manque de services de soutien à domicile, la persistance de poches de pauvreté encore bien présentes parmi les personnes âgées et l'introduction de nouvelles exigences réglementaires ont fini par imposer une pression certaine sur le secteur des habitations communautaires pour aînés.

Malgré un modèle ayant largement fait ses preuves, le rythme de développement des projets de type « volet II » a d'ailleurs considérablement ralenti au cours des dernières années, en dépit des besoins grandissants. Selon Jacques Beaudoin, responsable du soutien aux OSBL d'habitation pour aînés au sein de l'équipe du RQOH, « ce recul est dû à la fois au sous-financement du programme AccèsLogis et au rehaussement continu des normes et critères d'exploitation applicables aux résidences pour aînés, qui ont fait sérieusement augmenter les coûts de réalisation et d'exploitation des projets ». Pendant ce temps, le secteur des résidences privées à but lucratif a connu un développement accéléré, marqué par la disparition de centaines de petites résidences en milieu rural et l'ouverture d'immenses résidences dans les grands centres urbains, dont les loyers sont inabordable pour les ménages à faible revenu.

Afin d'encadrer un secteur qui connaissait un développement tous azimuts, le gouvernement du Québec a introduit en 2007 un processus

de certification des résidences pour personnes âgées assortie de normes et de critères d'exploitation, auquel la majorité des OSBL d'habitation concernés ont adhéré. Le premier règlement faisait alors une nette distinction entre les obligations des résidences offrant des services d'assistance personnelle comme les soins d'hygiène et l'aide à l'alimentation, et celles imposées aux autres résidences, incluant la plupart des résidences sans but lucratif réalisées grâce aux programmes PSBL-P et AccèsLogis, évoqués plus haut.

À la suite d'incidents survenus dans un tout petit nombre de résidences, un nouveau règlement, beaucoup plus contraignant, a été mis en vigueur en 2013. En vertu de ce dernier, les OSBL d'habitation pour aînés autonomes, qui n'offrent en général que cinq repas par semaine et des activités de loisirs, auraient été contraints d'embaucher des préposés – ce qui était d'autant plus incompréhensible qu'aucun service d'assistance personnelle n'y est offert ! – et d'assurer leur présence 24 heures par jour et sept jours par semaine... Cela aurait entraîné une hausse des dépenses d'exploitation annuelles de plus de 150 000 \$ pour ces organismes, qui aurait dû être reportée sur les loyers des locataires. Cette mesure mal conçue et inapplicable en pratique a contraint plusieurs douzaines d'OSBL d'habitation à adapter leur offre de service pour ne plus être assujettis à la certification. Dans la foulée, leurs locataires ont perdu certains avantages du crédit d'impôt pour maintien à domicile...

Jacques Beaudoin raconte l'état d'esprit qui régnait dans le secteur : « Dès mon arrivée au RQOH en janvier 2015, je suis allé visiter quelques-uns de ces OSBL d'habitation "dé-certifiés". Là, ce sont les locataires qui m'ont expliqué pourquoi ils ne voulaient rien savoir de la certification. L'embauche de préposés 24/7 leur aurait coûté

des centaines de dollars à tous les mois mais surtout, ils avaient l'impression qu'on voulait les infantiliser en leur imposant la présence de "chaperons" chargés de les surveiller en tout temps. Ces locataires, dont certains faisaient partie du comité des "carrés gris" de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal, étaient des personnes autonomes, qui souhaitaient qu'on les respecte ainsi. »

Éventuellement, et à la suite des représentations et des nombreuses pressions exercées par les organismes et leurs locataires, un nouveau règlement a été adopté en 2018, qui est venu assouplir certaines exigences pour les résidences de catégorie autonome. « Il reste encore toutefois certains irritants, explique le responsable, et des travaux sont en cours pour y apporter des ajustements. La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, qui connaît bien la réalité des OSBL d'habitation, vise à ce que le règlement favorise la pérennité des résidences communautaires et des petites résidences privées en milieu rural. »

La pandémie de la COVID-19, qui a bouleversé tant de choses, a mis en lumière les faiblesses du modèle que la société québécoise a favorisé dans les dernières décennies pour héberger les personnes aînées en plus lourde perte d'autonomie. « Tout le monde, ou presque, convient qu'il faut revoir l'approche adoptée jusqu'ici pour loger, héberger et soigner les personnes âgées en fonction de leurs besoins et de leur évolution, tout en respectant leurs choix et leur capacité de décider. » Au vu des réalisations et des succès remportés depuis 40 ans par les habitations communautaires, il est permis d'espérer que ce modèle occupera une place de choix dans le nouveau paradigme qui ressortira de cette réflexion collective.

## TÉMOIGNAGE

« Ça m'a sauvé la vie »



**Martine** est arrivée en 2006 au sein de ce qu'elle appelle affectueusement « Le Relais ». À bout de nerfs, sortant d'une dépression grave après une séparation douloureuse et la perte de son réseau d'amis, ce nouvel appartement lumineux et le soutien qu'elle y reçoit sont comme un second souffle.

« Ça m'a sauvé la vie. Lorsque je me suis séparée, j'ai habité dans un logement pas convenable. Ma travailleuse sociale m'a référé ici. Quand je suis arrivée, j'étais tellement contente, j'ai participé à toutes les activités. Il y avait la friperie, l'aide alimentaire, les belles sorties pas chères... Et quand ça ne va pas, tu peux aller à la salle communautaire. Aujourd'hui, on a même un jardin collectif à l'arrière. »

Son dernier fils, dysphasique, a aussi bénéficié de ce milieu de vie actif. « Ça l'a aidé de fréquenter plus de monde, pour sortir de sa bulle ! J'aimerais qu'il y en ait plus. J'aimerais ça que d'autres familles, ceux qui en ont besoin, puissent vivre dans des endroits comme ça. »

**Le Relais familial d'Auteuil** (Laval) est dédié aux familles monoparentales à faible revenu.



## ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

6770, rue Jarry Est, suite 234

Évaluation  
de la valeur  
assurable

Évaluation  
du fonds de  
prévoyance

Évaluation  
de la valeur  
marchande

Jean Lamothe  
Évaluateur Agréé

[jlamothe@immoval.ca](mailto:jlamothe@immoval.ca)  
[www.immoval.ca](http://www.immoval.ca)

Téléphone : 514 360-5991  
Sans frais : 1 844 360-5991



Membre de l'Ordre des  
Évaluateurs Agréés du Québec

# LE RQOH : UN ACTEUR INCONTOURNABLE DU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC

Le 20<sup>e</sup> anniversaire du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) est un moment qu'il convient de souligner et de célébrer. Le RQOH est aujourd'hui bien implanté sur le territoire québécois et il est considéré, à juste titre, comme un partenaire gouvernemental de premier plan en matière de logement communautaire, en particulier pour les personnes les plus vulnérables. Avec ses huit fédérations et les nombreux organismes, le Réseau a su prouver sa pertinence au fil des ans.

**Le bilan du RQOH parle de lui-même; rares sont les entreprises et les organisations au Québec qui peuvent se vanter de représenter un patrimoine immobilier collectif aussi imposant.**

Toutefois, si on me demandait ce que je retiens le plus de sa courte histoire, j'opterais pour ses qualités humaines, comme le respect, la compassion et la solidarité.

Depuis 20 ans, le RQOH travaille avec la Société d'habitation du Québec dans un esprit d'innovation et de concertation pour offrir des logements



UN MESSAGE DE LA SHQ

abordables et sécuritaires aux personnes démunies. Je tiens à souligner le travail remarquable des milliers de bénévoles et de salariés qui composent ce réseau qui bâtit du mieux-vivre pour les Québécoises et les Québécois qui en ont le plus besoin.

Au cours des derniers mois, la pandémie de COVID-19 a apporté son lot de nouveaux défis et d'inquiétude. Je profite de l'occasion pour remercier le RQOH et tous les organismes qui en sont membres pour leur implication dans la gestion de cette crise qui a touché plus sévèrement les clientèles déjà fragiles telles les personnes âgées.

Les mois qui viennent nous amèneront certainement encore à nous dépasser. Je sais que le RQOH et toute son équipe seront une fois de plus au rendez-vous.

**M<sup>e</sup> Guylaine Marcoux**

La présidente-directrice générale de la Société d'habitation du Québec,



## TÉMOIGNAGE

Les **membres fondateurs et premiers locataires** des Habitations Aux Baux Soleils, en 1993, posent fièrement devant le projet qui a coûté 15 ans de mobilisation au **Comité logement Rive-Sud**.

**Les Habitations Aux Baux Soleils** (Châteauguay), un OSBL dédié aux familles monoparentales.



## « UN REGROUPEMENT POUR TOUTES LES RÉGIONS »

Entrevue avec Denis Lemyre

### 1. Quand est-ce que vous avez débuté à la FOHM ?

Cela fait presque trente ans.

### 2. Que faites-vous maintenant ?

Je suis présentement directeur général adjoint de la FOHM. Je m'occupe principalement des ressources humaines, du développement des services et, entre autres, de quatre équipes. Je m'occupe de l'équipe de la conciergerie pour les Six Maisons<sup>1</sup>, de l'équipe des gestionnaires, du secteur comptable et du Centre de services des OSBL de l'ouest du Québec.

### 3. Que faisiez-vous dans le domaine du logement à la fin des années 1990, début des années 2000 ?

J'étais coordonnateur des services à la FOHM, c'est-à-dire que je m'occupais du soutien communautaire, du développement de contrats, bref de tous les services qui étaient offerts aux membres.

### 4. Où étaient situés les bureaux de la FOHM à l'époque ?

Nos bureaux étaient situés au 1650 rue Saint-Timothée à Montréal.

### 5. Que pouvez-vous nous raconter de la fondation du RQOH ?

L'idée a surgi à la suite d'une rencontre avec la SHQ. J'étais accompagné de Jacques Riopel, qui était coordonnateur des Six Maisons à l'époque. La SHQ nous a fait comprendre que s'il n'y avait pas de regroupement national, le secteur des OSBL serait englobé soit par le milieu des coops, soit par les offices municipaux. Le problème était le suivant : le seul regroupement qui parlait au nom des OSBL-H était à Montréal. C'est comme s'il n'y'avait rien dans les autres régions, alors qu'en fait il y avait presque autant d'organismes à l'extérieur de Montréal que dans la métropole.

Après cette rencontre, nous avons cherché à savoir ce qui se faisait ailleurs et c'est là que nous



avons entendu parler de l'Association nationale des OSBL d'hébergement pour personnes âgées (ANOHPA), menée par Myrtha Laflamme, qui était constituée d'une dizaine de corporations.

Parmi les « poteaux » à Montréal, il y avait Serge Bergeron. À Québec, l'embryon d'un regroupement régional autour d'Armand Saint-Laurent et du GRT Action Habitation de Québec.

Jacques Riopel et moi avons rencontré les responsables de l'ANOHPA et nous avons discuté du développement des secteurs des OSBL-H dans l'ensemble du Québec. Une première rencontre a eu lieu entre Myrtha Laflamme, Jacques Riopel, Armand Saint-Laurent, Norma Drolet et moi-même pour finalement lancer le RQOH. Il y a eu un accord pour que l'ANOHPA se dissolve. L'étape suivante était de s'investir dans la construction de fédérations régionales d'OSBL-H. Myrtha Laflamme a rejoint le CA du RQOH en travaillant à développer une fédération régionale au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Une des principales choses que je retiens est qu'il y a du monde qui ont décidé de laisser tomber le début d'un regroupement axé sur les besoins en logement social des personnes âgées pour créer une organisation qui engloberait l'ensemble des types de clientèles sous le thème du logement communautaire.

### 6. Qu'est-ce qui a motivé la FOHM à mettre sur pied une organisation québécoise ?

Ce qui nous a motivés c'était le désir d'avoir un vrai porte-parole national sur l'ensemble du territoire du Québec. Nous ne voulions pas qu'une région parle des dossiers des OSBL-H pour l'ensemble de Québec, nous voulions que l'ensemble des points de vue de toutes les régions soient représentés à travers un réseau. Nous voulions avoir un rapport de force et de persuasion auprès du gouvernement. Nous voulions aussi avoir un pouvoir de mobilisation dans l'ensemble du parc des OSBL-H. Au début de sa fondation, le RQOH n'était pas axé sur le développement de services,

mais plutôt sur la politique. Nous voulions prendre notre place dans l'environnement politique. Nous voulions être reconnus par la SHQ. Nous voulions avoir une influence sur la prise de décisions à la SCHL et à la SHQ.

### 7. Il semble qu'un des premiers grands dossiers du RQOH après sa fondation ait été la reconnaissance du soutien communautaire en logement social. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

La FOHM a développé le premier canevas sur le soutien communautaire. On voulait que cette expertise, que ce modèle d'intervention en logement pour clientèle dite « spéciale », s'exporte partout. Ce n'était pas spécifique à Montréal. Le RQOH a permis que ce soit accessible à tout le monde, afin d'en faire une approche dans le logement social. C'était un des points majeurs du RQOH.

### 8. Que pourriez-vous nous dire du contexte politique de l'époque ?

À cette époque, il y avait deux regroupements qui étaient très forts, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) et l'AGRTQ, et qui influençaient énormément ce qui se passait dans le logement social.

Les OSBL-H ne faisaient pas partie de ces voix fortes. Nous n'étions pas une grande équipe, nous n'étions ni assez mobilisés ni assez informés. Il fallait absolument que le réseau prenne sa place afin de collecter l'information, l'analyser, amener une position globale et la défendre face aux autres regroupements.

Si je regarde ce qui s'est passé en 20 ans, au début on essayait d'influencer, voire de participer au débat. Maintenant nous sommes partie intégrante de l'ensemble du logement social et du débat au Québec. Quand on veut aller chercher une opinion, celle du RQOH est tout aussi importante que celle des coopératives, des groupes de ressources techniques ou des offices municipaux d'habitation.

### 9. Il y a eu une première crise du logement entre 1999 et 2002, puis une autre depuis 2019. Est-ce que les phénomènes se ressemblent ?

Définitivement les phénomènes se ressemblent. Dans les deux cas la crise a été provoquée par un manque d'unité de logement abordables et par une hausse des prix sur le marché locatif.

### 10. Quel avantage tire la FOHM de sa participation au RQOH ?

L'avantage, c'est de faire partie d'un regroupement qui peut pousser la réflexion avec les autres régions, il y a le programme d'assurance, de regroupement d'achats. Les formations mises en place, les analyses factuelles sur certains types problématiques (femmes et logement, financement du soutien communautaire, etc.). Le RQOH a les ressources pour le faire, alors que les fédérations ont des ressources de terrain.

---

1. Les Six Maisons sont six immeubles, tous situés au centre-ville de Montréal, appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal, mais dont la gestion a été confiée à la FOHM, notamment en raison de son expertise en matière de soutien communautaire auprès des personnes en situation ou à haut risque d'itinérance.

- **1er avril 2004** : Un nouveau programme d'assurances conçu spécifiquement pour les OSBL d'habitation voit le jour : les Assurances Sekoia; en 2020, Sekoia c'est presque 9 millions de \$ de primes facturées, 727 polices émises sur 1 500 bâtiments assurés pour une valeur dépassant 4 milliards \$.
- **Septembre 2004** : Une septième fédération régionale se joint au RQOH : la Fédération des OSBL d'habitation de la Mauricie, Centre-du-Québec (FROHMCQ), dont le siège social est à Trois-Rivières.
- **Automne 2004** : Mise en place d'un Service d'achats groupés offrant une panoplie de rabais et d'économies aux OSBL d'habitation membres du RQOH ou de l'une de ses fédérations régionales.
- **Décembre 2004** : Le Réseau fait peau neuve : nouvelle image et nouveau bulletin et lancement du document « pour un programme de soutien communautaire ».
- **2005-2006** : Organisation d'une grande tournée de formations dans plus de 10 régions administratives du Québec.
- **25 avril 2005** : Adoption d'un programme d'avantages financiers offert par la Caisse d'économie solidaire Desjardins à l'intention des OSBL d'habitation.
- **2006** : Au terme d'une première enquête portant sur la question, le secteur OSBL revendique plus de 3 000 employé·es, plus que les HLM sur l'ensemble du Québec (on évaluera ce nombre à près de 6 000 en 2015).
- **Novembre 2006** : Lancement des premiers guides à couverture bleue *Les meilleures pratiques*.
- **9 novembre 2006** : Tenue du premier colloque national *Parce que l'avenir nous habite* sous le thème « Le soutien communautaire, la solution pour vivre mieux ».
- **Automne 2006** : Dévoilement d'une vaste enquête effectuée auprès de plus de 350 OSBL d'habitation du territoire québécois et intitulée « Portrait de l'offre et des besoins en soutien communautaire dans les OSBL d'habitation au Québec ».

# SÉKOIA, un programme historique pour le Réseau



Lussier Dale Parizeau souhaite à son partenaire, le RQOH, le meilleur des succès à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire.

Nous sommes fiers de nous associer à un acteur reconnu pour son engagement communautaire et d'y contribuer à ses côtés grâce à notre programme d'assurance Sékoia.



## Serge Meloche

Lussier Dale Parizeau  
Directeur principal – Relations clients et Développement  
En charge du programme Sékoia depuis 2012

---

« Depuis la naissance du programme Sékoia en 2004, nous avons tenu comme ligne directrice la volonté d'offrir une réponse concrète aux besoins des membres du RQOH et de ses fédérations régionales.

Notre mission a toujours été de nous assurer que ce que nous entreprenons constitue une réelle valeur ajoutée pour nos clients, et c'est ce que nous nous engageons à mettre au profit des organismes assurés.

Nous nous félicitons de l'approche collaborative durable qui régit notre relation avec le RQOH et qui contribue à perpétuer le succès de ce programme d'envergure. »



## Mina BAIICHE

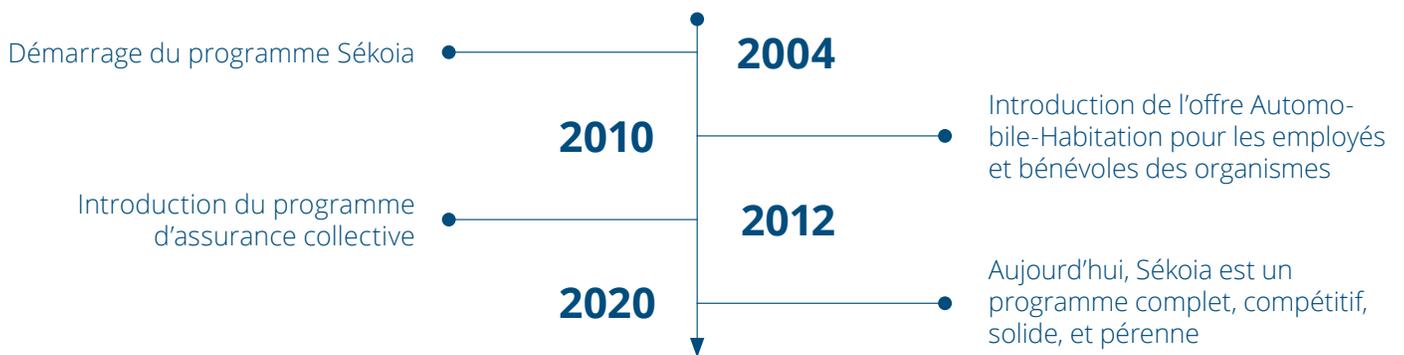
Lussier Dale Parizeau  
Coordonnatrice, Assurance – secteurs Social et Communautaire  
Gère la relation avec les assurés Sékoia depuis 2013

---

« C'est une véritable fierté pour moi et plus largement pour mon équipe, de collaborer à la gestion d'un programme aussi prestigieux que Sékoia.

Nous mettons quotidiennement notre expertise au service des assurés pour les conseiller, les accompagner et les aider à protéger leurs actifs.

Nous travaillons aussi de concert avec le RQOH pour développer et continuellement bonifier notre programme Sékoia, une démarche qui nous a valu la confiance et la fidélité de nos clients, mais aussi une réputation et une expertise inégalées dans le secteur communautaire. »



Plus de  
**1 565**  
bâtiments assurés  
représentant une valeur  
assurable de 4 078 301 138 \$

Plus de  
**26 209**  
unités assurées

Un taux de pénétration  
de près de  
**85 %**  
(assurés/membres potentiels)

Une rétention  
exemplaire de  
**98 %**  
Taux de  
renouvellement annuel

**97 %**  
des organismes assurés  
recommanderaient Sékoia\*

**8,4**  
Degré de satisfaction  
des assurés (1 étant pas du  
tout satisfait et 10 très satisfait)\*

\*Selon les résultats du sondage effectué en octobre 2019 parmi les organismes assurés.



 PLUS PROCHE  
DES GENS

Soutenir les  
organismes  
communautaires  
dans la réalisation  
de leurs projets de  
développement et  
encadrer nos clients  
pour favoriser la  
pérennité de leur  
organisation.

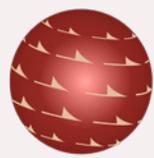
[apsv.ca](http://apsv.ca)  
7200 Hutchison, bur. 200,  
Montréal (Québec)  
H3N 1Z2  
Tél. : 514 419-3939  
Télec. : 514 419-3941  
info@apsv.ca

## La comptabilité au service de la communauté

Audit - Examen - Formation - Conseil



comptables professionnels agréés inc.



# Demtroys

Technologie Demtroys Inc. conçoit, manufacture et commercialise un système de contrôle des coûts de chauffage pour les systèmes électriques ou au gaz.

Le Système Demtroys™ offre depuis 2004 une solution aux propriétaires d'immeubles qui paient les coûts de chauffage à leurs locataires ou résidents et qui sont soucieux d'offrir un environnement confortable à leur clientèle. Il permet de réduire les coûts créés par la surconsommation et l'excédent de capacité de chauffage des immeubles et de générer des économies de 15% à 40% sur les coûts de chauffage.

Bénéficier  
gratuitement  
et sans engagement  
d'une évaluation de la  
consommation de votre  
immeuble et d'une analyse des  
économies potentielles réalisable  
par l'installation du système  
Demtroys.  
**1-877 570-4272**



**MOYENNE DE 25 %  
D'ÉCONOMIES  
RÉALISÉES**



**S'ADAPTE AU  
CHAUFFAGE  
ÉLECTRIQUE  
ET AU GAZ**



**INSTALLÉ DANS DANS  
PLUSIEURS MILLIERS  
D'APPARTEMENTS**



**INSTALLATION  
FACILE ET RAPIDE**



**TECHNOLOGIE  
SANS-FIL**



**CONCILIE CONTRÔLE  
DU CHAUFFAGE  
ET CONFORT DES  
LOCATAIRES**

**DEMTROYS.COM**

# QUAND L'EST DU QUÉBEC A JOINT LES RANGS DU RQOH

Dès la reprise du développement avec AccèsLogis en 1998, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ne sont pas restés à la marge. Ils ont réalisé des projets comme dans les autres régions.

Et puis, lors de la fondation du RQOH en juin 2000, puisque la région n'avait pas encore planifié son développement, elle est restée à l'écart du mouvement. Le groupe de RPA, de type OSBL presque uniquement, se rencontrait occasionnellement à l'initiative des GRT du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie et il y avait un début de vie associative.

En avril 2008, les OSBL ont jugé le moment venu et invité les groupes intéressés à se joindre au mouvement pour la fondation d'une fédération. Les organismes ont jugé qu'un regroupement en fédération au sein d'un grand réseau leur apporterait davantage de services. Ce qu'ils recherchaient, c'était de s'inscrire dans les grandes réflexions nationales initiées et bien nourries par le RQOH. Ils ont jugé à ce moment-là qu'ils étaient capables de contribuer à leur manière à l'édification de ce grand réseau national qui comptait jusque-là sept fédérations régionales.

Le RQOH a mis ses conditions pour soutenir la naissance de cette nouvelle fédération : un engagement véritable et actif d'au moins 25 groupes provenant des 3 volets : familles, aînés et clientèles particulières. En juin 2008, 28 groupes provenant des 2 régions administratives se présentent à l'assemblée de fondation et donnent vie à la FOHBGI, acronyme de la Fédération des OSBL d'habitation du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles. Onze ans après, la fédération compte 107 membres qui mettent 2250 logements environ à la disposition des ménages dans le besoin. Merci à la SHQ qui a soutenu la fédération par son financement continu dans les deux régions administratives desservies !

## Trois mesures donnent du souffle au projet de fédération

Les OSBL réalisent rapidement les avantages de cette organisation. D'abord, le Programme d'économie d'énergie d'Hydro-Québec, négocié par le RQOH, va donner l'erre d'aller à la fédération. La nouvelle coordonnatrice se donne à fond de train dans ce projet : Johanne Dumont fait la



tournée de plus de 90 groupes à qui elle vante les avantages d'appartenir à la fédération et... des thermostats électroniques. Avec ce programme, on remplace en 2009 quelque 4 231 thermostats mécaniques qui avaient fait leur temps par des appareils électroniques.

En parallèle, le ministre de la Santé et Services sociaux lance le *Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social* et distribue des aides aux OSBL pour l'animation et le soutien des locataires. C'est nouveau et la fédération se porte volontaire pour gérer ces fonds.

Par ailleurs, la fédération constate que plusieurs locataires de RPA ne peuvent pas bénéficier des crédits d'impôts disponibles. Les ressources de la fédération font donc le tour des OSBL pour les inviter à faciliter la gestion de ce programme auprès des clientèles admissibles.

## L'offre de services s'élargit aux OSBL financés par la SCHL et les nouveaux projets livrés par les GRT.

La FOHBGI a ouvert très grandes ses portes à compter de 2010 pour accueillir les groupes issus d'un financement fédéral de la SCHL. Composé uniquement de groupes dédiés aux familles, ce secteur s'est intégré activement à la fédération.

Les efforts des deux GRT qui desservent le territoire ont permis d'ajouter plusieurs nouveaux membres après la fondation de la fédération. Cette dynamique particulière n'aurait pas eu un tel succès sans l'implication continue de la coordonnatrice Johanne Dumont qui a su fidéliser les membres et ouvrir sans cesse de nouveaux chantiers pour ceux-ci. Pour faire face aux défis qui se présentent maintenant aux OSBL et au vieillissement des équipes de gouvernance, la fédération a ajouté une ressource additionnelle en automne à son équipe. David Barbaza est maintenant très actif auprès des groupes et offre comme Johanne Dumont à ceux-ci d'enrichir leur gouvernance.

De 2008 à 2020 : douze ans de participation pleine et entière par la fédération aux activités du Réseau.

**Merci et longue vie au RQOH !**



## LE RQOH ET LA LUTTE À L'ITINÉRANCE

S'il est un « problème social » dont la prise en charge est largement le fait d'organismes communautaires, c'est bien celui de l'itinérance. Certains « grands refuges » sont plus que centenaires, comme la Mission Old Brewery et la Mission Bon Accueil à Montréal, tandis que les structures fédérant les initiatives locales sont plus récentes, mêmes si elles ont déjà un âge respectable, comme le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), créé en 1974.

Il faut pourtant attendre à la fin des années 1990 pour que le gouvernement du Canada se dote d'outils d'intervention pour tenter de remédier à la crise et accepte de considérer les problèmes des sans-abri et des mal-logés comme une urgence nationale. C'est dans ce contexte que naît, en 1999, la première *Stratégie de lutte contre l'itinérance*. Ce programme, sous ses différentes appellations, a contribué, de 2002 à 2014, à réaliser 1200 logements sociaux avec soutien communautaire. Bien que depuis 1997, des projets de logement s'adressant à des personnes itinérantes sont réalisés avec l'appui du programme AccèsLogis, dont le volet III vise la construction de logements pour des clientèles ayant des besoins particuliers, au Québec, il faudra attendre jusqu'en 2014 pour que naisse la *Politique nationale de lutte à l'itinérance*.

Au gré des années, il y a eu nombre de débats et de retournements en ce qui a trait aux critères et lignes directrices dans le financement des groupes communautaires travaillant sur cet enjeu. Durant les années des gouvernements de messieurs Harper et Charest, l'approche abusivement nommée « logement d'abord » ou « housing first », que l'on a invoquée pour généraliser le soutien individuel au paiement du loyer, a connu une certaine popularité chez les dirigeants à Ottawa comme à Québec, qui y ont trouvé un renforcement de leur préférence pour le secteur du logement privé et pour l'austérité budgétaire.

À contre-courant de cette approche comptable, les OSBL d'habitation se sont donné comme mission de garantir une offre de logements salubres, sécuritaires, accessibles et sans condition aux personnes itinérantes ou à risque d'itinérance,



★ couplée à un modèle de soutien communautaire dont l'efficacité est avérée, et qui a notamment été reconnu dans le *Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social* en 2007. Encore en 2016, une étude commanditée par la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal démontrait les vertus du soutien communautaire en logement social pour favoriser la stabilité résidentielle des locataires : « Sur les 1 777 locataires concernés par cette enquête, 70 % sont stabilisés en logement depuis plus de trois ans et 31 % le sont depuis plus de 10 ans », avait conclu Céline Bellot, de l'École de travail social de l'Université de Montréal.

« Le logement social offre un environnement communautaire et tolérant, souvent essentiel pour des personnes portées vers l'isolement et qui doivent apprivoiser le rôle de locataire », écrivait Isabelle Leduc en 2012, alors qu'elle était présidente du RQOH. « Qui plus est, il est la meilleure façon d'assurer l'accessibilité financière à un logement de qualité. [...] De plus, plusieurs études l'ont déjà démontré : cette pratique est moins coûteuse que les frais engendrés par la problématique de l'itinérance pour le réseau de la santé et le système carcéral. Il est donc primordial que le financement du développement des infrastructures et du soutien communautaire soit au rendez-vous. »

Ainsi, le RQOH, en accord avec les principaux regroupements québécois et canadiens œuvrant dans le domaine de l'itinérance, insiste pour que les gouvernements maintiennent et augmentent leur appui à la réalisation de nouveaux logements sociaux et communautaires.



★ JOYEUX ANNIVERSAIRE ! ★



CQCH

En tant que partenaire, nous souhaitons un joyeux 20<sup>e</sup> anniversaire au RQOH, qui a su, qui sait et qui saura remplir sa mission avec une efficacité et un engagement certain.

**Jacques Leclerc**  
 Directeur général  
 Confédération québécoise des coopératives d'habitation

● **1<sup>er</sup> février 2007** : Entrée en vigueur d'un premier règlement sur la certification des résidences pour personnes âgées. Le RQOH prépare des outils pour aider les résidences OSBL à s'y conformer.

● **Printemps 2007** : Mise sur pied d'une Coalition pour l'habitation communautaire formée de cinq organisations nationales : l'Association de groupes des ressources techniques du Québec (AGRTQ), la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH), le Chantier de l'économie sociale, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et le RQOH. Cette coalition demande, entre autres, la reconduction du programme AccèsLogis sur 5 ans.

● **8 juin 2007** : À Alma se tient la première d'une série de sept rencontres régionales « Loger à la bonne enseigne » dans autant de régions du Québec.

● **1<sup>er</sup> septembre 2007** : l'équipe du RQOH s'agrandit, déménagement des locaux du Manoir Charles Dufaud vers des bureaux sur la rue Ontario à Montréal, face à la gare centrale d'autocars.

● **Décembre 2007** : Grande victoire ! Lancement du *Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social*. Après quatre ans de travaux et près de vingt ans de revendications, le soutien communautaire est enfin reconnu par le MSSS et la SHQ. Mieux encore, le MSSS y injecte 5M \$ par année, et ce, de façon récurrente. Douze ans plus tard cependant, la somme a à peine grossi alors que le nombre d'organismes qui se partagent la tarte a sensiblement augmenté.

● **6 mars 2008** : Lancement du programme d'efficacité énergétique pour les OSBL d'habitation; il sera prolongé plusieurs fois au cours des années qui suivront. Les revenus générés par cette entente pour les fédérations régionales d'OSBL d'habitation seront à la source de la première consolidation significative de leurs finances (bien que globalement les revenus demeureront encore longtemps insuffisants).

MESSAGE DES PARTENAIRES

CHRONOLOGIE

SHERBROOKE



## LA CHANCE D'AVOIR DENISE GODBOUT, AVEC NOUS

Denise Godbout est l'infatigable directrice générale des Habitations L'Équerre, un OSBL d'habitation exploitant près de 250 logements répartis dans la quantité proprement étourdissante de 25 immeubles dans trois quartiers distincts de Sherbrooke. On l'imagine difficilement être en train de chômer, aussi le RQOH est-il bien reconnaissant de la voir s'impliquer aux niveaux régional et même national.

À la fin des années 1990, Denise Godbout était déjà dans le logement communautaire. « Je suis dans le domaine du logement depuis 1995, explique-t-elle. J'ai commencé comme directrice des Habitations L'Équerre, poste que j'occupe encore aujourd'hui. » L'histoire de son implication est celle de l'histoire mouvementée de ce groupe : « On a été dans la survie, puis dans le maintien du bâti et l'amélioration de l'environnement, maintenant, on est dans le développement. »

Depuis longtemps cheville ouvrière de bien des projets communs du monde communautaire et des services sociaux du grand Sherbrooke, son implication prend une tournure régionale depuis qu'elle est devenue membre du conseil d'administration de la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie et de l'Estrie (FROHME). Elle a participé aux deux derniers colloques du RQOH, aux trois blitz de l'habitation communautaire à Québec, elle a reçu chez elle, dans les locaux de L'Équerre, une réunion nationale du RQOH, organisé à Sherbrooke un lancement des *Portraits du logement communautaire*, et accompagne à l'occasion Martin Bécotte aux réunions du CA du RQOH.

Le groupe qu'elle dirige ne se contente pas d'offrir aux habitants du quartier une solution de rechange en termes de prix, avec des loyers se situant à 90 % du loyer médian du marché. En effet, l'équipe des Habitations L'Équerre multiplie les initiatives audacieuses, à l'intérieur comme à l'extérieur des murs, pour appuyer les résidents dans leur quête d'une meilleure qualité de vie, d'une plus grande dignité.

Questionnée sur l'histoire du mouvement à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du RQOH, elle partage l'avis selon lequel le premier grand dossier du RQOH après sa fondation a été la reconnaissance du soutien communautaire en logement social. « C'est un dossier qui dure depuis très longtemps déjà et ce n'est pas terminé ! C'est d'ailleurs une priorité de notre fédération, une question sur laquelle nous avons beaucoup poussé en travaillant à l'organisation du forum de 2018 avec les partenaires nationaux. » Denise Godbout fait ici référence au Forum national sur le soutien communautaire en logement social qui s'est tenu dans le cadre du colloque du RQOH à Québec. Le clou du forum a été l'adoption d'une déclaration commune des « quatre grands » du secteur du logement social au Québec : l'Association des groupes de ressources techniques du Québec, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation, le Regroupement des offices d'habitation du Québec et le RQOH.

Au cours des années 2000, il y a eu une période de vacance en termes de représentation régionale des suites de la dissolution de fédération régionale de l'Estrie. « Le RQOH militait pour que tout le territoire du Québec soit couvert par une fédération régionale, et la FROHM a accepté de couvrir ce territoire [d'où l'ajout du E de Estrie à l'acronyme de la fédération, NDLR]. Alors qu'antérieurement les Habitations L'Équerre étaient directement membres du RQOH, depuis 2014 nous avons intégré la FROHME. »

Sur les avantages qu'il y a à être « fédéré » au sein d'une instance régionale, elle estime y être gagnante : « Depuis que nous avons été inclus dans une fédération, nous avons plus de services, en particulier concernant les tâches quotidiennes d'un OBNL, et c'est, il me semble, le rôle d'une fédération. La FROHME a également fait pour les OSBL de l'Estrie et des partenaires régionaux des gains pour le soutien communautaire en logement social dont la mise en place d'un comité de suivi ainsi qu'une augmentation de 200 000 \$ du financement. »

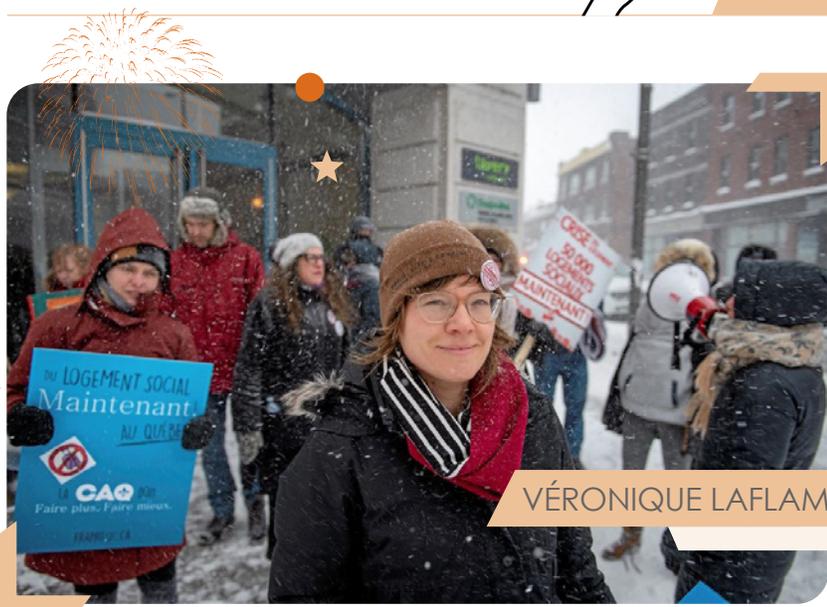
À ces bénéfices tirés de l'appartenance à un réseau national, Denise Godbout ajoute : « L'assurance Sekoia, les perspectives pour le placement des réserves, l'avancement de certains dossiers nationaux comme le soutien communautaire, l'accès à de la formation, le soutien à l'occasion de la fin des conventions, etc. ».

Sur l'évolution du contexte politique par rapport au logement depuis 20 ans, la gestionnaire sherbrookoise compare la crise du logement de 1999-2002 à celle de 2019-2020 par une formule laconique : « En 2000, le gouvernement reconnaissait le problème... » Au sujet des difficultés que rencontre le développement du logement communautaire, « les obstacles demeurent les mêmes, dit-elle. Il n'y a pas grand-chose qui a changé, malheureusement. La pénurie de logements communautaires ne s'est pas améliorée, et les terrains sont encore plus difficiles à trouver qu'il y a 20 ans ! »

## LE LOGEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE, ÇA CHANGE DES VIES



FRAPRU



VÉRONIQUE LAFLAMME

Les OSBL d'habitation répondent à une diversité de besoins aux quatre coins du Québec. Ils sont essentiels pour faire du droit au logement une réalité pour tous et toutes, quel que soit le revenu. Merci à ceux et celles qui contribuent à faire en sorte que des locataires aient un plus grand contrôle sur leur milieu de vie et puissent habiter dans un logement moins cher, sécuritaire et à l'abri de la spéculation immobilière. Le FRAPRU espère poursuivre à vos côtés la mobilisation pour qu'un grand chantier de logements sociaux permette à un plus grand nombre d'y avoir accès.

Bon 20<sup>e</sup> anniversaire au RQOH !

FIGURE DU MOUVEMENT

MESSAGE DES PARTENAIRES

CHRONOLOGIE

- **Printemps 2008** : Agrandissement du territoire de la Fédération régionale de Laval aux régions des Laurentides et de Lanaudière. En 2016, la FLOH changera de nom pour devenir la Fédération des OSBL d'habitation des 3 L (FOH3L).
- **6 juin 2008** : Mise en place d'une huitième fédération, la Fédération des OSBL d'habitation du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des îles (FOHBGI).
- **Automne 2008** : À la suite d'une campagne menée auprès de la SHQ concernant le Programme sans but lucratif privé, la ministre Nathalie Normandeau annonce la bonification des budgets, soit pour les postes entretien et conciergerie & administration.
- **24 octobre 2008** : Tenue du deuxième colloque national *Parce que l'avenir nous habite* : des outils pour un meilleur chez-soi.
- **Octobre 2009** : Une enquête du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire établit un premier « Profil de la main-d'œuvre des OSBL d'habitation » qui aidera le RQOH et ses fédérations à orienter les efforts de formation et d'amélioration des conditions de travail des salariés du secteur.
- **2009-2010** : Tenue de cinq forums sur la participation des locataires aînés dans les OSBL d'habitation du Québec.
- **Avril 2010** : le Prix de la SCHL qui souligne la contribution remarquable d'une personne au logement abordable au Canada est décerné à Myrtha Laflamme, à titre de fondatrice de la Maison d'un Nouvel Élan (Jonquière) et de présidente du RQOH.
- **Juin 2010** : Le bulletin *Le Réseau* publie un dossier spécial intitulé « La santé mentale : l'effet logement » pour souligner l'implication de la cinquantaine d'OSBL-H au Québec (en 2010) « qui ciblent principalement la réinsertion des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ».
- **Octobre 2010** : Tenue à Montréal du troisième colloque *Parce que l'avenir nous habite* sur le thème « Ensemble, multiplions nos compétences ».

Crédit photo : Le Nouvelliste



**Association des groupes de  
ressources techniques du Québec**

Développer l'habitation communautaire  
*avec et pour les collectivités*

FIERS PARTENAIRES DEPUIS 20 ANS

**LES GRT DU QUÉBEC SONT  
HEUREUX DE VOUS  
ACCOMPAGNER DANS VOTRE  
DÉVELOPPEMENT !**

Retrouvez votre Groupe de  
ressources techniques  
dans votre région sur

**[AGRTQ.QC.CA](http://AGRTQ.QC.CA)**



## BLITZ POUR L'HABITATION COMMUNAUTAIRE

Chaque deux ans depuis 2015, à l'initiative du RQOH, les acteurs et les partenaires de l'habitation communautaire convergent vers la colline Parlementaire à Québec pour une série de rencontres avec des élus provinciaux et des décideurs de l'État québécois. Ces blitz de l'habitation communautaire visent à sensibiliser les députés et fonctionnaires aux besoins de la population en matière de logement et leur présenter les solutions mises de l'avant par le RQOH et ses membres partout au Québec.

Bon an mal an, ce sont en moyenne une centaine de gestionnaires d'OSBL d'habitation, de membres de conseils d'administration, d'intervenants et intervenantes auprès des locataires, de bénévoles et de membres des équipes des fédérations régionales qui viennent défendre des dossiers jugés prioritaires par le secteur.



2015



2017



2019



- **2011** : Une étude révèle que les actions de la SHQ contribuent à réduire la pauvreté, à atténuer et prévenir l'itinérance, à favoriser le maintien à domicile des aînés et à offrir un cadre favorable au soutien communautaire.
- **2011** : Mise sur pied, en collaboration avec l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ), d'une mutuelle de prévention en santé et en sécurité au travail ; le RQOH élabore une série d'outils pour des milieux de travail plus sécuritaires dans les OSBL d'habitation.
- **Juin 2011** : Le RQOH tire la sonnette d'alarme quant à la lourdeur d'une nouvelle formule de certification des RPA proposée par la ministre déléguée aux Services sociaux du gouvernement Charest, Dominique Vien; c'est le début d'une longue saga qui durera jusqu'en... 2020.
- **Mars 2012** : Le bulletin Le Réseau publie un dossier intitulé « Logement et itinérance : l'affaire de tous ! »; à partir de cette date, il sera souvent question dans les publications du RQOH du détournement opéré par le gouvernement de Stephen Harper de l'approche Logement d'abord / Housing first en matière de lutte à l'itinérance; le RQOH, en résonance avec de nombreux acteurs du milieu comme le Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec (RSIQ), met de l'avant une approche globale et intégrée.
- **Mai 2012** : Publication dans la Gazette officielle d'un nouveau règlement sur la certification des résidences pour aînés (RPA) largement décrié par le RQOH comme étant trop contraignant; des OSBL d'habitation pour aînés se « décertifient » et doivent renoncer à l'appellation « résidence pour aînés/pour personnes âgées ».
- **Octobre 2012** : Tenue de la quatrième édition du colloque Parce que l'avenir nous habite à Québec.
- **2012** : Création par la FOHM et la FROHME de l'Unité mobile d'entretien et de réparation en logements sociaux (UMERLS).

CHRONOLOGIE



FROHQC

## 20 ANS DE SOLIDARITÉ

En créant le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), les fédérations de Montréal et Québec voulaient unir leurs forces et porter un message fort. Au-delà de la diversité des organismes communautaires en habitation, le RQOH a permis d'aider à la mise sur pieds des autres fédérations régionales. Notre Réseau a développé des services nouveaux comme le programme d'assurances Sekoia ou la mutuelle de prévention pour les équipes salariées. Le RQOH a aussi permis un lieu de formation et de réseautage avec le colloque biennal *Parce que l'avenir nous habite*. Enfin, le RQOH a innové avec le Blitz de l'habitation communautaire, rassem-

blement de bénévoles et de personnes impliquées pour faire des représentations simultanées auprès des députés de tous les partis et les cadres dirigeants d'institutions telles que la SHQ ou le réseau de la santé. Dans tous les cas, les instances dirigeantes du Réseau comptent un nombre important de bénévoles investis depuis tant d'années au sein des organismes qui font notre force collective. Le RQOH est devenu un acteur majeur de l'habitation. Le partenariat avec le logement public (OMH), coopératif et les développeurs (GRT) s'est renforcé. Le gouvernement fédéral est même de retour dans le logement social. Notre Réseau fait aujourd'hui face à trois défis majeurs. Le premier est de reconnaître les besoins de financement supplémentaire pour permettre aux fédérations d'offrir une gamme de services uniformisée auprès de leurs groupes-membres. Le second est de poursuivre le développement avec des objectifs ambitieux (5000 logements par an minimalement). Le troisième est de continuer à valoriser le logement social et communautaire comme élément essentiel dans une société moderne.

MESSAGE DES FÉDÉRATIONS

**CAIN LAMARRE FIER PARTENAIRE DU RQOH**

## FÉLICITATIONS AU RQOH POUR SES 20 ANS

Avec plus de 230 avocat(e)s et notaires répartis à travers tout le Québec dans l'un de nos 16 bureaux, comprenant une équipe dédiée aux OSBL d'habitation, Cain Lamarre a la capacité d'offrir ce qu'aucun autre cabinet ne peut proposer : une connaissance approfondie de la réalité et des enjeux des OSBL d'habitation.

N'hésitez pas à contacter notre équipe dédiée aux membres du RQOH au [OSBL-h@cainlamarre.ca](mailto:OSBL-h@cainlamarre.ca)

## CLAUDINE LAURIN

Durant plus de dix ans, Claudine Laurin a œuvré comme directrice générale de la FOHM. Dans le domaine de la lutte à l'itinérance en particulier, mais aussi sur l'enjeu plus large de l'exercice du droit au logement pour l'ensemble des personnes en position de vulnérabilité, on a salué ses efforts persistants pour faire reconnaître l'importance du tandem stabilité résidentielle et soutien communautaire en logement social. L'obtention d'un financement adéquat des pratiques essentielles de cette philosophie, bien que celui-ci n'atteigne pas les niveaux souhaités, est largement redevable à l'ardeur qu'elle a mise à défendre l'œuvre des intervenantes et des intervenants sur le terrain.

Comme représentante du logement communautaire, Claudine Laurin n'avait pas sa pareille pour défendre le droit au logement des plus démunis. La formule OSBL en habitation lui allait comme un gant. À elle seule, elle incarnait toutes les valeurs propres au secteur. Elle a formé avec Myrtha Laflamme un duo extraordinaire de femmes engagées. Puis, entre les mandats à la direction



générale de François Vermette et de Stéphan Corriveau, soit durant dix-huit mois au tournant des années 2013-2014, Claudine a assumé la direction générale par intérim, tout en demeurant directrice générale de la FOHM !

« Alors que le RQOH avait pris une pause pour la création de nouvelles fédérations après 2003, c'est elle qui a défendu avec brio le dossier de la création de la FOHBGI », témoigne Gervais Darisse. Claudine a pris sa retraite en 2018 et, lors de son colloque tenu en avril de cette année-là à Québec, le RQOH lui avait rendu un vibrant hommage.

## DES SALUTATIONS DES « DÉVELOPPEURS » DU COMMUNAUTAIRE

Fiers partenaires depuis 20 ans, l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) et ses membres les GRT, sont heureux d'accompagner le RQOH dans le développement du logement communautaire au Québec. L'AGRTQ a eu l'honneur d'être le partenaire-accompagnateur de la croissance du mouvement OSBL; c'est une fierté sans nom. Depuis 20 ans, avec le RQOH, nous travaillons ensemble à améliorer la vie des citoyens et citoyennes du Québec en leur offrant un toit sécuritaire et abordable.

Ce partenariat a permis la réalisation de beaux projets communs comme les campagnes de publicité pour sensibiliser le public, les campagnes électorales pour toucher le monde politique aux besoins en logement, les participations à des colloques, les travaux sur le dossier du soutien communautaire en logement social ou encore les engagements lors de déclaration commune.



Grâce à la grandeur de cette collaboration, nous avons uni nos voix et nos forces vers un même objectif, celui de favoriser l'expansion du logement communautaire en bâtissant des milieux de vie qui répondent aux besoins diversifiés de toute une population.

Beau 20<sup>e</sup> anniversaire au RQOH. Nous lui souhaitons un voyage encore agréable pour les 20 prochaines années au moins.

Alain Marcoux, président de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ)



# FROHME

En 2000, la FROHME de jadis (la Fédération des OSBL d'habitation Roussillon, Jardins du Québec, Suroît) venait tout juste de voir le jour, portée par la volonté de cinq organismes de la région de Châteauguay, dont le leadership reposait sur le comité logement.

Le momentum, occasionné par la volonté de créer un réseau national, a également donné un souffle supplémentaire à l'initiative.

C'est en effet après plus ou moins un mois d'existence que notre organisme a pu participer à l'assemblée de fondation du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), à Montréal.

Durant les dix premières années d'existence du RQOH, la FROHME, comme membre fondateur, a assuré une présence auprès du conseil d'administration et de l'équipe de l'époque afin de consolider les pratiques démocratiques de l'organisme national. L'une de ses priorités était également de

mettre sur pied un programme d'assurances avantageux pour l'ensemble des OSBL d'habitation de la province, un dossier pour lequel la FROHME a exercé beaucoup de leadership.

Au début des années 2010, les investissements de la FROHME auprès du RQOH se sont traduits par une présence soutenue au sein du conseil exécutif. Cette période a permis de renforcer le réseau et de le rapprocher des groupes communautaires, en plus de créer des liens forts avec les partenaires nationaux. Elle s'est également traduite par un accroissement majeur du financement à la mission des fédérations régionales d'habitation au terme de la dernière décennie d'histoire du Réseau. L'implication de la FROHME aura également permis le maintien des sommes du Fonds québécois de l'habitation communautaire (FQHC) pour les organismes contributeurs et permis au RQOH de siéger au Comité de cogestion dudit fonds.

Le travail en concertation aura permis la recherche de solutions et l'aboutissement de projets précieux à l'échelle du Québec, grâce à une portée plus forte de nos voix.

Longue vie au RQOH !



Hydro-Québec a bonifié son offre.

## Programme Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu Logement communautaire – OSBL

### Nouveauté : éclairage à DEL !

Vous pouvez bénéficier d'une remise à l'achat et à l'installation de produits d'éclairage à DEL, et ce, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020.

Participez au programme ; c'est une façon simple d'économiser ! Hâtez-vous !  
Vous avez jusqu'au 31 décembre 2020.

Consultez notre nouveau site Web au [www.hydroquebec.com/org-osbl](http://www.hydroquebec.com/org-osbl).





# LE RQOH PRÉSENT AU NIVEAU CANADIEN

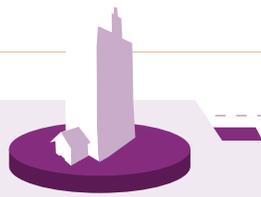


ACHRU

L'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) tient à féliciter le Réseau québécois des OSBL d'habitation à l'occasion de son 20<sup>e</sup> anniversaire. Au cours des 20 dernières années, le secteur de l'habitation communautaire au Québec et au Canada a changé de façon spectaculaire. Bien qu'il y ait eu de nombreuses avancées, des défis importants persistent en matière de soutien et de développement du logement abordable. C'est pourquoi le RQOH demeure essentiel. Depuis 20 ans, le RQOH a été un porte-parole fort reconnu du logement communautaire au Québec. Alors que la demande de logements abordables continue d'augmenter partout au Québec, le besoin d'une organisation solide et axée sur les résultats comme le RQOH continuera également de croître.

L'ACHRU a été heureuse de s'associer au RQOH au cours des 20 dernières années pour réaliser cette mission, et nous avons hâte de travailler avec le RQOH dans les années à venir pour poursuivre la vision d'un secteur du logement abordable fort, solide et en croissance au Québec et au Canada.

Jeff Morrison  
Directeur général



## TÉMOIGNAGE

« Nous avons décidé de construire un OSBL-H et pas une coopérative qui implique que les locataires s'occupent de l'entretien, en plus de la gestion. Pour des personnes âgées et aux prises avec des problèmes de santé mentale, c'était trop compliqué » – **Claude Gingras**, locataire et membre fondateur.

**Habitations des requérants et requérantes de Laval**, qui s'adresse à des personnes à faible revenu, des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et des familles monoparentales

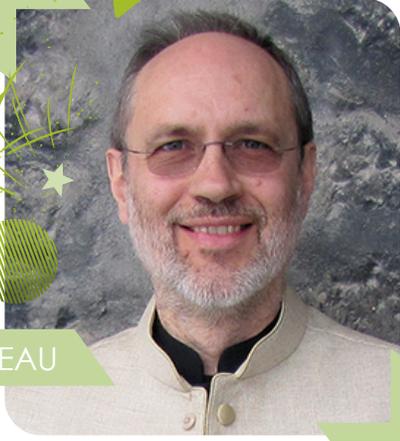


MESSAGE DES PARTENAIRES

CHRONOLOGIE

- **2013-2014** : Claudine Laurin, directrice générale de la FOHM, assure durant 18 mois l'intérim à la direction du RQOH à la suite du départ de François Vermette.
- **Printemps 2013** : Publication d'un dossier spécial du Réseau « Femmes et logement ». Ce sera le début d'une réflexion et d'une prise de conscience qui généreront des actions et des campagnes jusque dans les années 2018-2020, et au-delà...
- **2013-2017** : Le RQOH participe à la campagne du RQ-ACA visant à soustraire les organismes d'action communautaire autonomes à l'obligation de s'inscrire au registre des lobbyistes du Québec.
- **2014** : Mise en chantier de plusieurs initiatives (études, consultations, pressions politiques, etc.) visant à faire face à l'échéance progressive des conventions d'exploitation liant des centaines d'OSBL-H à la SCHL. La question de la « fin des conventions » mobilisera les troupes durant au moins cinq ans.
- **23 janvier 2014** : Tragédie de L'Isle-Verte : un incendie majeur ravage une résidence pour personnes âgées, faisant 32 victimes; l'événement aura un impact profond sur l'opinion publique en lien avec la sûreté des personnes âgées et la certification des RPA.
- **Février 2014** : Stéphan Corriveau devient directeur général du RQOH. Son mandat se démarque par une augmentation de la visibilité du secteur OSBL auprès des gouvernements à Québec et à Ottawa et un accent mis sur la reconnaissance du droit au logement dans l'appareil législatif au pays.
- **Octobre 2014** : Organisation du 5<sup>e</sup> colloque *Parce que l'avenir nous habite* à Montréal. À la tribune, le ministre de la Santé et des Services sociaux Gaétan Barrette promet des assouplissements au règlement sur la certification des RPA.
- **Décembre 2014** : Adoption à Québec du *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020* qui fait suite à la ratification de la *Politique nationale de lutte à l'itinérance* en 2014.

STÉPHAN CORRIVEAU



## 5 ANNÉES MARQUÉES PAR LA PASSION

Le mandat de Stéphan Corriveau à la direction générale aura été caractérisé par une reconnaissance de plus en plus étendue du RQOH et une activité en constante évolution. Arrivé en poste en début d'année 2014 à un moment où le RQOH avait atteint une belle maturité, Stéphan Corriveau a pu s'appuyer sur le travail accompli précédemment pour faire du RQOH un acteur incontournable dans le secteur du logement social et communautaire, tant au Québec qu'auprès de nos homologues des autres provinces.

Guidé par un engagement sans équivoque en faveur du droit au logement, Stéphan Corriveau n'a jamais hésité à proposer des solutions novatrices pour faire bouger les choses, que ce soit à l'intérieur même des structures du réseau, avec nos partenaires du secteur du logement social ou auprès des autorités politiques et administratives. Les propositions parfois surprenantes, qu'il a défendues avec passion, étaient motivées par une même volonté de renforcer, pérenniser et développer les capacités des organismes de logement communautaire et de leurs regroupements.

Durant son mandat, le RQOH s'est attaché à renforcer ses liens avec ses partenaires des autres provinces.

Stéphan Corriveau a notamment occupé durant trois ans la présidence de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU), qui représente le secteur du logement social à l'échelle du pays. Résultat de l'un des multiples projets auxquels il s'est consacré, il a quitté le RQOH en juin 2019 pour prendre la direction du Centre de transformation du logement communautaire, nouvellement créé afin de « soutenir l'évolution du logement communautaire pour qu'il croisse, soit résilient, durable et inclusif ». Un objectif en parfaite continuité avec le travail accompli au RQOH !

### TÉMOIGNAGE

« Les gens vivant seuls en arrachent. Les locataires qui sont sur l'aide sociale et qui n'habitent pas en logement social voient tout leur chèque disparaître dans le loyer. Ça n'a vraiment pas d'allure. Moi ça vient me chercher, c'est pour ça que je m'implique. » – **une locataire de SOLIDES et membre du Comité logement**

**SOLIDES** est un organisme communautaire de Châteauguay dont la mission est d'acheter des immeubles de logements et d'en assurer un entretien maximal en maintenant les loyers au plus bas.



# UN MESSAGE DE LA FÉDÉRATION DES OSBL D'HABITATION DES 3L (LAVAL, LAURENTIDES, LANAUDIÈRE)



FOH3L

Le Réseau québécois des OSBL d'habitation célèbre cette année son 20<sup>e</sup> anniversaire; saisissons cette opportunité pour réfléchir un instant à la force de la notion de « réseau ».

Notre Réseau, c'est : 20 ans à créer et à alimenter un sentiment d'appartenance entre les acteurs de la grande famille de l'habitation communautaire, 20 ans à se serrer les coudes lors d'embûches politiques et organisationnelles, 20 ans à développer une expertise et une crédibilité reconnues par tous, 20 ans à conjuguer et à rallier une diversité d'idées dans l'optique de prendre de meilleures décisions qui bénéficient au tout, 20 ans à animer et à enrichir une communauté de pratiques entre les fédérations, 20 ans à être visionnaires et à développer un éventail de services mutualisés dont le professionnalisme n'est plus à démontrer, bref 20 ans à rassembler et à porter la voix de l'ensemble des OSBL d'habitation et des régions du Québec afin d'obtenir la reconnaissance nécessaire pour poursuivre notre mission : veiller à la pérennité du modèle communautaire en matière de logement et d'hébergement et, ultimement, offrir un milieu de vie sécuritaire et abordable aux populations les plus fragilisées.

Le RQOH, ce sont 20 années de solidarité. Si la Fédération des OSBL d'habitation des 3L n'avait qu'un souhait à émettre, ce serait celui de la continuité : à innover, à nous accompagner, nous rassembler, nous former, nous outiller, nous rendre meilleurs afin qu'à notre tour, nous soyons en mesure de n'offrir que l'excellence pour l'ensemble de nos membres.

Alors que les dossiers politiques se font de plus en plus nombreux et pressants, citons notamment la crise du logement qui ne fait que s'aggraver, la mécompréhension du modèle communautaire des résidences pour aînés, l'absence de programmation de nouvelles unités ou encore la réforme tant attendue qui ne vient pas du programme AccèsLogis, l'enveloppe nettement insuffisante dédiée au soutien communautaire ou encore l'ensemble des enjeux liés à l'autonomie même de nos organisations, nous devons miser, plus que jamais, sur la force de notre Réseau.

Les 20 dernières années nous auront certainement offert une démonstration par l'exemple de l'adage suivant : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! ».

Un très joyeux anniversaire au RQOH et...  
merci pour tout !

MESSAGE DES FÉDÉRATIONS

CHRONOLOGIE

- **Hiver 2015** : Avec le deuxième « budget Leifão », le logement social entre dans l'ère de l'austérité; le gouvernement de Philippe Couillard coupe de moitié le financement du programme AccèsLogis et réduit spectaculairement ses objectifs; la gouvernance du tandem Pierre Moreau – Michel Gagnon s'installe à la SHQ : suppressions de postes, chambardements de l'organigramme et ralentissement général des activités.
- **AOÛT 2015** : Publication des résultats d'une vaste recherche intitulée *Les caractéristiques économiques et la viabilité financière du parc des OSBL d'habitation du Québec*, préparée par Allan Gaudreault sous la supervision du RQOH. Parmi les faits saillants, on dénombre 6 500 salariés dans le secteur OSBL-H qui contrôle des actifs immobiliers de 4,7 milliards \$. Les résultats sont déclinés en fascicules qui connaîtront une large diffusion.
- **5 octobre 2015** : Inauguration du nouveau siège social du RQOH à l'Espace Fullum, où il a acquis des locaux avec d'autres groupes tels l'OSBL La Traversée, la FOHM, le FRAPRU, le Chantier de l'économie sociale.
- **Octobre 2015** : Organisation du premier Blitz de l'habitation communautaire : une centaine de délégués du secteur OSBL-H rencontrent des députés, des ministres et des responsables gouvernementaux sur la colline parlementaire à Québec.
- **Novembre 2015** : Le RQOH inaugure son nouveau site Internet avec un net accent sur les actualités du secteur, renouvelées sur une base hebdomadaire.
- **Avril 2016** : Le 6<sup>e</sup> colloque *Parce que l'avenir nous habite* est exceptionnellement organisé conjointement avec le Congrès national de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU); un record de participation est enregistré.
- **2016** : Le RQOH participe activement aux consultations qui mèneront à l'adoption à l'unanimité des députés à Québec de la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés*.



LAVAL

## UN ÉCHANGE AVEC UN ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE CHEVRONNÉ, JEAN-PIERRE FORTIN

Nous avons demandé à la directrice générale de la Fédération des OSBL d'habitation des 3L – Laval, Laurentides, Lanaudière (FOH3L), Jessie Poulette, de nous aiguiller vers une personne représentative de sa région pour nous parler du 20<sup>e</sup> anniversaire du RQOH. « Jean-Pierre Fortin développe et gère des organismes depuis près de 30 ans, nous a-t-elle dit, et correspond exactement au profil engagé de notre mouvement ! »

Jean-Pierre Fortin est maintenant retraité du réseau de la santé en organisation communautaire. « Mes mandats m'ont permis de développer plusieurs projets de logement social. J'administre depuis cette retraite quatre projets : deux pour personnes âgées dont un pour personnes en lourde perte d'autonomie, un pour familles, un pour une clientèle en santé mentale. » Il siège aussi aux CA de deux autres OSBL d'habitation.

Questionné sur son expérience dans le domaine du soutien communautaire en logement social, Jean-Pierre Fortin est prolix : « J'ai commencé à développer des projets de soutien communautaire en logement social dans les années 1980 en participant à la mise en place d'un projet de locataires-surveillants pour tous les HLM de personnes âgées de Laval. En tant que travailleur de CLSC au programme de maintien à domicile, j'avais été sensibilisé au sein de mon équipe d'intervenants, aux besoins de soutien des locataires de HLM à divers niveaux : soutien civique, soutien psychosocial

souvent dans des situations de détresse psychologique, socialisation, intégration communautaire, etc. » Ses collègues et lui ont conçu des projets de « locataires surveillants » soutenus par l'OMH de Laval et financés par l'ex Régie régionale de la santé. D'autres projets pour personnes âgées ont vu le jour en 1999 et 2002 avec le soutien de la SHQ et du MSSS (1000 \$ par porte), puis d'autres encore en santé mentale.

« Je crois que ces interventions ont toujours cours actuellement, quoique modifiées profondément, et elles sont d'un grand secours pour les locataires, notamment ceux qui rencontrent des problèmes plus aigus, précise-t-il. Je considère que le soutien communautaire en logement social est absolument essentiel, surtout pour les clientèles vulnérables. Je peux vraiment affirmer que ce soutien a permis de maintenir l'autonomie de plusieurs centaines de personnes souffrant de maladie mentale et de leur permettre de vivre en sécurité dans un cadre résidentiel acceptable. Il permet aussi à des personnes âgées très vulnérables de pouvoir profiter d'un environnement naturel malgré leur condition. »

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, Jean-Pierre Fortin a participé à la réalisation de plusieurs projets ainsi qu'à la fondation de ce qui était alors la Fédération lavalloise des OSBL d'habitation. Interrogé sur les avantages (on suppose qu'il y en a !) qu'il y a à être affilié au RQOH, il explique : « Les dossiers concernant le logement social sont majoritairement provinciaux. Le RQOH est donc le véhicule premier pour nos revendications et pour l'amélioration des politiques de logement. Le RQOH est également essentiel pour l'expertise qu'il concentre et met à notre disposition et pour les activités de formation et de soutien aux fédérations. Je crois que le RQOH remplit très bien son rôle de soutien aux fédérations et par le fait même aux OSBL. C'est après tout son rôle premier. »

Le contexte politique a certes évolué depuis 20 ans, mais pas nécessairement dans le sens souhaité. « Je crois que l'engagement envers le logement social tend plutôt à se dissoudre. En fait, les programmes n'ont jamais cessé d'exister (j'en fais usage depuis 1984), mais il me semble que leur accessibilité diminue. Je ne saurais affirmer dans le détail les étapes de cette évolution, mais il me semble que l'adéquation entre les besoins et les politiques ne cesse de diminuer. D'année en année, les engagements fluctuent (pour arriver à zéro parfois comme maintenant), mais sont toujours insuffisants pour ne pas dire insignifiants. En fait, je crois que les programmes visent à paraître utiles pour répondre aux besoins les plus criants. Dans les faits,

Le Québec souffre d'une absence totale de politique du logement, qui devrait inclure le financement de logements sociaux évidemment en bien plus grand nombre et aussi l'intervention sur la composition du parc immobilier, la spéculation immobilière, l'usage du parc locatif, le changement forcé de clientèle de plusieurs quartiers...

Concernant l'influence que le secteur OSBL peut exercer sur la SHQ et l'évolution de ses programmes, Jean-Pierre Fortin peine à cacher une certaine défiance : « On peut croire à notre influence au niveau de l'architecture des programmes ou de la qualité de la collaboration, mais la SHQ n'est qu'une agence administrative qui elle-même peine à subsister. L'absence d'engagement reste l'obstacle le plus important à mon avis, et ça ne va pas en s'améliorant. Des choses ont changé qui rendent les projets plus difficiles à réaliser (coûts de réalisation, disponibilité de terrains, retards dans l'adaptation des programmes), ce qui ne signifie pas qu'il faille se désintéresser des activités de la SHQ. On doit exiger que les services aux OSBL soient corrects, disponibles, utiles et respectueux. On peut aussi se concentrer sur l'action politique en compagnie de nos alliés. La question du logement a des impacts sur toutes les sphères de l'activité humaine. Il faudrait que tout le monde comprenne... Il faut que les programmes, aussi minces soient-ils, permettent quand même de réaliser des projets. Il y a des citoyens qui ont absolument besoin de ressources résidentielles adaptées. Mille logements, ce sont mille logements ! »



--- TÉMOIGNAGE

« On est comme une famille ici. »

« On est comme une famille ici. Parfois, sur l'heure du dîner, c'est cacophonique tellement les gens se parlent. » – **Rachelle Lapointe**

**La Résidence Gérard-Blanchet** (Desbiens) s'adresse à une clientèle de personnes âgées de 75 ans et plus, semi-autonomes ; 50 % des résident-es sont à faible revenu.

- **Mars 2016** : Publication du *Guide d'entretien préventif des immeubles du RQOH*, qui connaît une large diffusion.
- **2016-2017** : Beaucoup de temps, d'énergie et de ressources sont mobilisées par les fédérations régionales et le RQOH pour participer à une tournée de consultation du député libéral Norbert Morin pour une refonte du programme AccèsLogis; efforts vains, son rapport sera tabletté.
- **Octobre 2017** : Deuxième Blitz de l'habitation communautaire à Québec.
- **22 novembre 2017** : Lancement par le ministre Jean-Yves Duclos de la première Stratégie nationale sur le logement depuis 40 ans, qui marque le « retour » du fédéral dans le financement du logement social et abordable.
- **Mars 2018** : Création de la Corporation du logement communautaire du Québec (COLOCQ), qui vise le sauvetage de projets de logement communautaire faisant face à de graves difficultés.
- **5 avril 2018** : Entrée en vigueur d'une nouvelle certification sur les RPA qui répond à certaines des préoccupations exprimées depuis près de 10 ans par les fédérations régionales et le RQOH.
- **Avril 2018** : Tenue du 7<sup>e</sup> colloque *Parce que l'avenir nous habite à Québec*, qui se démarque par un foisonnement d'activités (25 ateliers, cinq forums thématiques), une large participation de représentants de partis politiques et une foule record. À l'issue du Forum sur le soutien communautaire en logement social, le RQOH, le ROHQ, la CQCH et l'AGRTQ adoptent une déclaration commune réclamant une augmentation du financement de cette pratique.
- **Juin 2018** : À Ottawa, la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) devient Vers un chez soi, doté d'une enveloppe de 2,2 milliards \$ sur 10 ans et reconnaissant le droit des groupes québécois œuvrant auprès des personnes itinérantes de continuer à mettre de l'avant une diversité d'approches.





ROHSCO

## LES DÉFIS D'HABITATION ET HÉBERGEMENT : UNE PARTICULARITÉ DE L'OUTAOUAIS

### La crise du logement comme préoccupation traversant les époques.

Depuis plusieurs décennies, l'Outaouais fait face à des défis en matière d'habitation et d'hébergement. Le taux d'inoccupation des logements locatifs y est extrêmement bas. En l'an 2000, on observait un taux de 4,4 % en Outaouais<sup>1</sup>, alors que la moyenne des centres urbains du Québec se chiffrait à 2,2 %<sup>2</sup>. La situation s'est détériorée par la suite. Aussi, en janvier 2020, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) chiffrait ce taux à 1,5 % à Gatineau.

À cette crise du logement s'ajoutent les défis actuels liés à la pandémie et aux catastrophes naturelles. En effet, la région a été durement frappée par des tornades et des inondations ces dernières années.

En 1994, une tornade de force 3 a dévasté le quartier Lavigne, à Aylmer, ravageant 285 domiciles et laissant des débris sur une distance de 7 km. En 2018, une autre tornade de la même puissance s'est abattue sur le quartier Mont-Bleu, dans le secteur de Hull, détruisant sur son passage plusieurs logements abordables et laissant de nombreuses familles démunies à la rue. Les crues majeures de 2017 et 2019 ont, quant à elles, inondé maints domiciles gatinois, forçant l'évacuation de centaines de résidents. La région se relevait tout juste de ces désastres lorsqu'est survenue l'actuelle pandémie, qui freine encore davantage le milieu de la construction, incluant les projets d'habitation communautaire.

La solidarité citoyenne demeure la principale force qui est ressortie de ces situations ponctuelles.

### La fondation du ROHSCO : un résultat de la mobilisation citoyenne.

Ces défis ont entraîné une mobilisation citoyenne, tant en réponse aux expropriations qu'aux conséquences des catastrophes naturelles.

La mise sur pied du Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire en Outaouais (ROHSCO) en est un exemple. Fondé en 1998, l'organisme s'est donné comme mot d'ordre le développement des activités répondant aux besoins des populations fragilisées.

À partir de sa création, en 2000, le RQOH a joué un rôle prépondérant dans la consolidation des acquis du ROHSCO. Il a contribué à son déploiement en offrant des services, de l'accompagnement soutenu, en développant des ententes, en plus de proposer une vision nationale et d'assurer une cohésion entre les fédérations existantes. Comme preuve de cet appui inestimable, en 2005, le ROHSCO regroupait 15 organismes voués à la lutte à la pauvreté, au logement et à l'hébergement communautaire. Quinze ans plus tard, il en compte plus de 50.

En 2018, dans le cadre de son 20<sup>e</sup> anniversaire, le ROHSCO a organisé une tournée mobile mettant en lumière les projets d'hébergement avec soutien communautaire pour des personnes ayant des besoins particuliers ainsi que les initiatives d'habitation favorisant la mixité sociale et l'innovation.

Sur un horizon de 20 ans, nous souhaitons vivement, tant pour le ROHSCO que le RQOH, le déploiement d'actions utiles à une clientèle plus diversifiée, une concertation accrue des différents acteurs clés du milieu des OSBL d'habitation, l'épanouissement des organismes communautaires, de même qu'une plus grande implication et autonomie des locataires.

1 - DUCAS, Isabelle, « Pourquoi les Ontariens boudent-ils l'Outaouais? - La peur et l'ignorance seraient les principales raisons », 24 août 2000, p. 13.

2 - L'habitation au Québec, profil statistique de l'habitation - Outaouais, Société de l'habitation du Québec, 2005. Source : <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021257.pdf>

## DES VŒUX DU ROHQ



Le Regroupement des offices d'habitation félicite le RQOH pour son implication dans le logement communautaire.

Depuis plusieurs années, le Regroupement des offices d'habitation du Québec (ROHQ) et le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) accordent une très grande importance aux enjeux communs qui les interpellent, dont celui du logement communautaire, et ce, au bénéfice des citoyens.

Nos organisations respectives, comptant sur le dévouement et l'expertise de bénévoles et d'employés soucieux de contribuer au mieux-être des locataires, travaillent de concert afin de promouvoir et d'assurer le développement de l'habitation sociale et communautaire au Québec.

Bien que les acronymes du ROHQ et du RQOH puissent parfois porter à confusion et que nos enjeux respectifs sont, à certains moments bien différents, il n'en demeure pas moins que nous œuvrons régulièrement avec des objectifs communs. Notre vision commune repose sur un travail acharné et de manière concertée, efficace et axée sur le fait que les citoyens puissent se loger décemment.

Dans le but de répondre adéquatement aux besoins et aux réalités des locataires résidant dans nos milieux respectifs, la bonification du financement des programmes provinciaux, basée une entente bilatérale entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, doit permettre de garantir la construction de nouveaux logements sociaux et abordables. Il s'agit là d'un enjeu commun qui est au cœur de nos collaborations et de nos préoccupations respectives.

Nous croyons que nos collaborations contribuent à améliorer l'accès à un logement sain et viable aux citoyens qui en ont besoin et nous sommes fiers d'être des partenaires de longue date. Nous félicitons et nous remercions les équipes et les bénévoles qui se sont succédé au cours des vingt dernières années.

Aux dirigeants, à l'équipe et aux bénévoles du RQOH, nous vous exprimons nos félicitations pour ce 20<sup>e</sup> anniversaire.

Anne Demers  
Directrice générale, ROHQ



MESSAGE DES PARTENAIRES

CHRONOLOGIE

### Septembre-octobre 2018 :

Avec l'opération « Je choisis le logement communautaire », le RQOH s'investit activement dans la campagne électorale québécoise : production de 125 portraits de circonscriptions, rencontres avec les candidat·es des principaux partis, etc. Durant la campagne électorale, la CAQ promet de réaliser les 15 000 unités de logement social programmées mais non réalisées dans les plus brefs délais.

**Automne 2018 :** Le RQOH a fort à faire pour faire connaître auprès des gestionnaires d'OSBL-H les conséquences de la légalisation du cannabis par le gouvernement de M. Trudeau : publications, webinaires, formation dans les assemblées générales des fédérations régionales se multiplient.

**Fin 2018 :** Mme Andrée Laforest, députée (CAQ) de Chicoutimi, obtient le portefeuille des Affaires municipales et de l'Habitation au sein du gouvernement de François Legault.

**Printemps 2019 :** Premier budget de la CAQ ; première fois depuis l'existence du programme AccèsLogis qu'aucune nouvelle unité n'est programmée dans un budget de l'État québécois; l'« exploit » sera malheureusement répété en 2020. Fait à signaler, le budget annonce une augmentation de 1,5 à 7,5 millions de dollars des sommes allouées au Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC), une décision saluée par le RQOH.

**Juin 2019 :** Stéphan Corriveau quitte le RQOH pour prendre la direction du Centre de transformation du logement communautaire, nouvellement créé; Richard Foy (directeur général adjoint) et Jacques Beaudoin (secrétaire général) assurent conjointement l'intérim.

**21 juin 2019 :** Le secteur des OSBL d'habitation québécois peut revendiquer avoir joué un rôle méritoire dans l'adoption historique, par le Parlement du Canada, de la Loi sur la stratégie nationale sur le logement qui reconnaît « que le droit à un logement suffisant est un droit fondamental de la personne confirmé par le droit international ».

## FROHMCQ

C'est parce que le logement social est indispensable aux sociétés démocratiques, que nous sommes fiers de fêter aujourd'hui les vingt ans du RQOH.

Dès sa naissance en 2004, la Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Mauricie - Centre-du-Québec (FROHMCQ) a adhéré au RQOH dans le but de partager les expertises de ses élu·es et de ses membres avec les autres fédérations et de disposer d'un outil d'information et de soutien. Ce réseau permet de nous investir pour le bien commun en partageant notre savoir-faire auprès de tout type de clientèle dont les OSBL pour aînés et notre modèle de logement social. Le RQOH a facilité, entre autres, l'établissement de la certification des RPA et la reconnaissance de nos OSBL.

L'extraordinaire croissance de notre groupe étaye la reconnaissance des OSBL d'habitation : les représentations qu'il effectue auprès des instances gouvernementales et de ses partenaires défendent les intérêts des OSBL au Québec et au Canada. En créant les assurances Sekoia, ce réseau comble une lacune du marché en offrant une protection sur mesure et adaptée au profil de nos membres.

## TÉMOIGNAGE

« J'ai toujours habité ici. Le ruisseau qui coule juste à côté, c'est là que j'ai appris à nager. » – **Mme Michaud**

**Le Pavillon Durocher** (Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup) est une RPA qui a été fondée pour permettre à des personnes âgées semi-autonomes de vieillir dans leur communauté.

Depuis mars 2020, période éprouvante pour tout le monde, le RQOH nous a fortement appuyés en débroussaillant la jungle d'informations émises par le gouvernement et diverses instances. Les membres ont reçu, quasiment en temps réel, toutes les nouvelles nécessaires à la continuité de leur mission.

Après avoir traversé une période de turbulence due aux conditions de la Covid-19 et malgré les difficultés de rencontre en présentiel, la FROHMCQ a un nouveau conseil d'administration depuis juillet. Le RQOH nous a aidés dans nos nouvelles orientations afin de mieux servir notre clientèle sur l'ensemble du territoire. Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec le réseau afin de promouvoir la pérennité et la bonne gestion de nos OSBL.

Notre projet pour les prochaines années est de soutenir la représentation locale au conseil d'administration et de viser quatre lignes principales : assurer la représentation de toutes les catégories de membres, améliorer les services aux membres, favoriser le maintien et la création d'autres OSBL d'habitation et encourager la collaboration et l'entraide des membres entre eux et avec le milieu. Le conseil d'administration a créé un comité RH afin de travailler à la réalisation de ce plan. La moitié de nos membres ont déjà reçu la visite de Bruno Desjardins, accompagné de Richard Maziade ou de Benoît Jalbert.

Nous désirons également augmenter le nombre d'adhérents et d'ores et déjà trois nouveaux organismes rejoignent la fédération.

Soulignons l'aide apportée par l'équipe du RQOH dans cette redirection organisationnelle et souhaitons-leur de continuer leur superbe mission.

**Bon anniversaire !**



# LE RQOH, UN REGROUPEMENT ENGAGÉ ET INSPIRANT !



RQ-ACA

Ce n'est pas d'hier que le RQOH s'implique dans le grand mouvement de l'action communautaire. Fier représentant du secteur logement au sein du RQ-ACA, le RQOH a toujours défendu avec conviction et passion les valeurs et les pratiques de transformation sociale et d'action citoyenne qui constituent l'ADN de l'action communautaire autonome.

Soulignons d'abord leur implication soutenue, pendant de nombreuses années, au sein du conseil d'administration du RQ-ACA, d'abord par l'entremise de Claudine Laurin de la FOHM, puis avec Martin Bécotte de la FROHME qui nous a insufflé des idées ambitieuses pour le RQ-ACA. Pensons au rôle moteur qu'il a joué dans la création de la Commission populaire de l'ACA, qui a révélé les problèmes auxquels font face les organismes de tout le Québec, ou encore aux « blitz » de rencontres avec les députés-es à l'Assemblée nationale, idée inspirante que nous avons reprise du RQOH. Aujourd'hui, la crise de la Covid-19 nous démontre encore davantage à quel point le modèle des OSBL d'habitation est indispensable aux personnes en situation de vulnérabilité et qu'il a su s'adapter, avec résilience et créativité, aux besoins des communautés.

Bravo au RQOH pour ses 20 ans de soutien au beau et grand réseau des OSBL d'habitation !

Vive le droit au logement ! Vive la justice sociale ! Vive le RQOH !

**Caroline Toupin**

Coordonnatrice, Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

MESSAGE DES PARTENAIRES

@

Soyez à l'affût des derniers développements de l'actualité du monde de l'habitation communautaire...

Abonnez-vous sur [rqoh.com/infolettre](http://rqoh.com/infolettre)



- **9 juillet 2019** : Des changements au programme AccèsLogis sont annoncés qui ont pour objectif d'accélérer la réalisation de 15 000 logements sociaux du « backlog » au cours des prochaines années. Une revendication de longue date est enfin obtenue : la contribution que les organismes devaient verser au Fonds québécois d'habitation communautaire est abolie. Le RQOH peut également revendiquer une partie de la responsabilité dans l'excellente nouvelle que constitue la bonification du programme d'aide financière pour l'installation des gicleurs dans les RPA.
- **Septembre-octobre 2019** : Le RQOH transpose à Ottawa son opération « Je choisis le logement communautaire » à l'occasion de la campagne électorale fédérale; élaboration de 78 portraits des circonscriptions fédérales québécoises.
- **Octobre 2019** : Troisième édition du Blitz de l'habitation communautaire sur la colline parlementaire à Québec.
- **Novembre 2019** : Chantal Desfossés accepte la direction générale du RQOH et entreprend une réforme de la gouvernance d'une équipe du RQOH qui compte désormais onze personnes à temps complet.
- **Mars 2020** : L'augmentation des sommes allouées au PAOC se traduit par un rehaussement important et longuement attendu du financement à la mission du RQOH et des huit fédérations régionales.
- **14 mars 2020** : Déclaration de l'état d'urgence sanitaire en raison de la pandémie de Covid-19; le RQOH entre en « gestion de crise » et offre un soutien constant aux fédérations régionales d'OSBL d'habitation; la pandémie entraîne le report ou l'annulation de nombreux événements devant se tenir sous l'égide du 20<sup>e</sup> anniversaire du RQOH, dont les « Journées portes ouvertes » et le huitième colloque national qui devait se tenir à Montréal en octobre.

CHRONOLOGIE

# Financez votre projet d'habitation grâce aux subventions du Centre!\*

**Que votre projet vaille 500 \$ ou 500 000 \$, nous voulons en connaître davantage sur vos idées et propositions.**

En tant qu'initiative communautaire soutenue par la Stratégie nationale sur le logement, le Centre offre des subventions aux groupes de logements communautaires.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour demander une subvention.

**[www.centre.support](http://www.centre.support)**

**1-833-360-3967**

Nous travaillons avec les OSBL, les coops, les GRT et les groupes de locataires pour développer le logement communautaire et le rendre encore plus résilient, vert et inclusif.

**Notre objectif ultime :  
Un toit pour toutes et tous!**



Centre de transformation  
du logement communautaire  
Community Housing  
Transformation Centre

*\* Des conditions s'appliquent.*

